

BULLETIN *MUNICIPAL* *de* *1986-87*



Photo : J. Genaro

LE CHATEAU DE SERMAISE

SERMAISE



Photo : J. Genaro

LE CHATEAU DE SERMAISE ET SON JARDIN, DONT LA CONSTRUCTION REMONTERAIT A L'ANNÉE 1613.
ANCIEN PAVILLON DE CHASSE DÉPENDANT DU MARQUISAT DE BAVILLE.

le mot du maire

*Napoléon disait que "Les Français sont ingouvernables..."
Et pour cause !!*

Ils sont bien obligés de se gouverner parfois eux-mêmes, tant les lois qui les régissent sont bien souvent confuses et difficiles à comprendre.

Nous allons de contradictions en contradictions. On supprime, puis on remet, puis on supprime à nouveau, de sorte qu'au milieu d'un tel cafouillage, le citoyen, avec sa sagesse et son bon sens, saura décider d'un moyen terme qui lui permettra de survivre au milieu de ce désordre.

Je prends pour seul exemple la façon dont on nous a présenté récemment les subtils calculs tendant à nous démontrer que nos impôts vont diminuer, tout en augmentant d'autres taxes, ce qui fera en définitive, pour un revenu moyen, une réduction annuelle de 112 F ! C'est certainement là une occasion de se réjouir pour les heureux bénéficiaires.

Il eut mieux valu penser à réduire les dépenses de l'Etat dont le budget atteint la somme gigantesque de plus de 100 mille milliards d'anciens francs !

L'Etat s'enrichit et le peuple s'appauvrit, ce qui est contraire à une bonne gestion. Il vaut mieux un Etat pauvre et un peuple riche qu'un Etat riche et un peuple pauvre, car l'Etat disperse nos richesses dans des investissements non rentables, alors que le peuple, lui, est le moteur des affaires. Il achète, il construit, il investit pour créer des emplois, des richesses et des bénéfices, ce qui permet à l'Etat de collecter des impôts pour subvenir à sa gestion financière et administrative, et non de jouer au chef d'entreprise avec la maladresse et l'irresponsabilité que nous lui connaissons.

Faisons confiance au peuple de France, c'est lui qui, par son travail, par son intelligence, par son bon sens, saura maintenir l'équilibre.

**BONNE FIN D'ANNÉE À TOUS
ET MEILLEURS VŒUX
Georges DEBONO**

voirie assainissement bâtiment

Il n'est pas si loin le temps où le cantonnier seul restaurait les routes, à l'aide de pierres cassées, distribuées ça et là dans les ornières les plus creuses, en guise de goudron pour maintenir cet emplâtre un peu de terre tout simplement, le passage des roues aux bandages de fer en assurait le tassement. Les temps ont changé, et une circulation de plus en plus intense ne permettrait plus un tel procédé, pourtant fort économique !

C'est pourquoi une part importante de notre budget communal est consacrée à notre voirie.

Cette année nous avons réalisé l'élargissement des virages dans la côte du Mesnil et dans celle de Mondétour à la sortie de Sermaise.

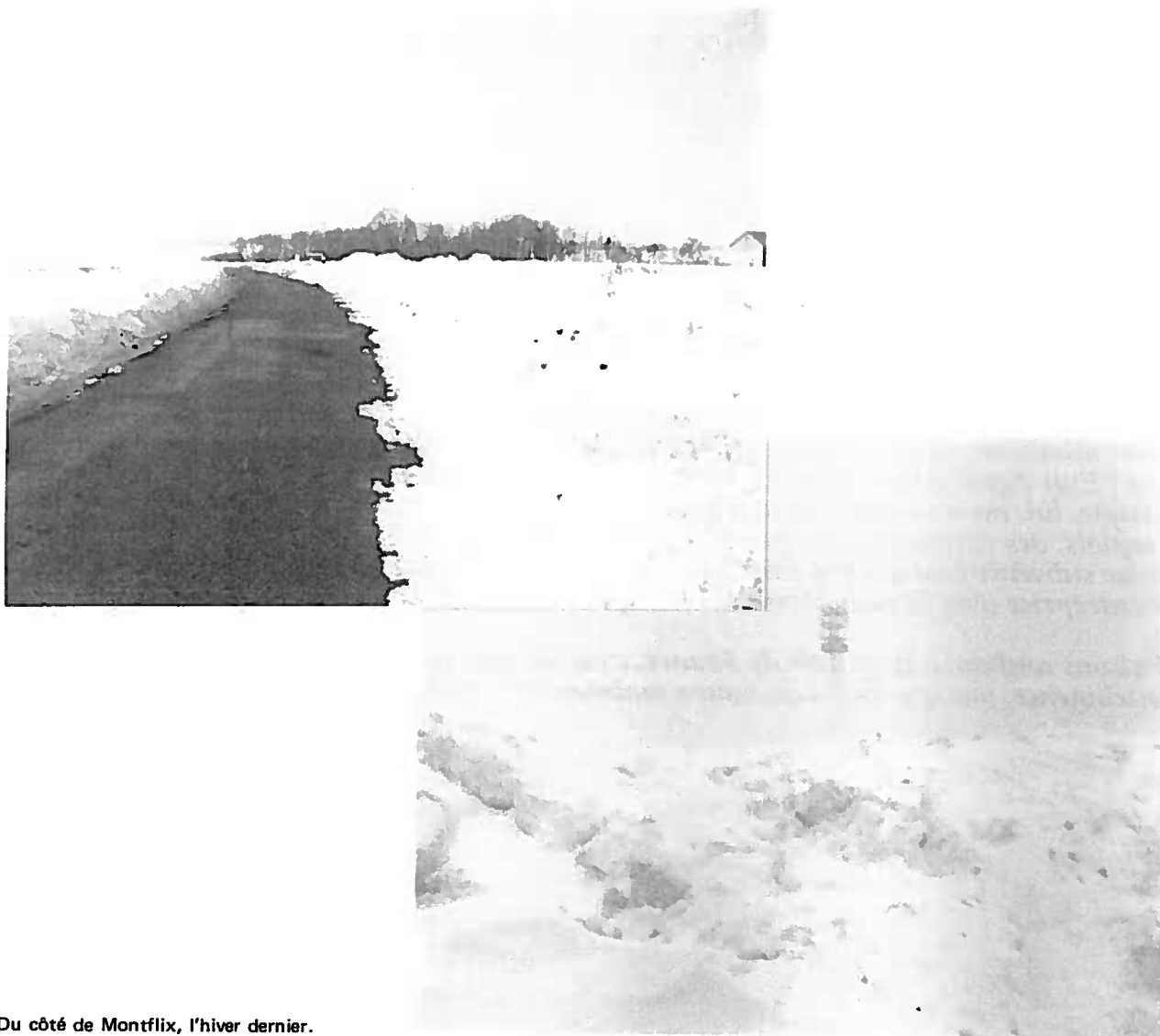
- nous avons fait la réfection totale de la chaussée après assainissement du Hameau de Mondétour.
- l'aménagement de bordures avec captage des eaux de pluie à Montflix.
- le goudronnage du chemin vicinal n° 3.
- la construction des abris scolaires à Blancheface et au Mesnil.

Il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons réalisé un gros travail dans l'assainissement de la Commune. La partie basse de la rue des Sources et quelques pavillons route de Mondétour restent d'actualité. La partie de Montflix sera évidemment réalisée en même temps que Villeconin.

Il est maintenant souhaitable de concentrer nos efforts en vue de l'aménagement de nos terrains du Quesnois, en zone sportive.

Un dossier pour la création de deux terrains de tennis, dans un premier temps, est en cours d'achèvement auprès des services de la D.D.A., et la réalisation pourrait voir le jour cet été, ainsi que le nivellement de la prairie et son engazonnement pour le terrain de foot, pourquoi pas !

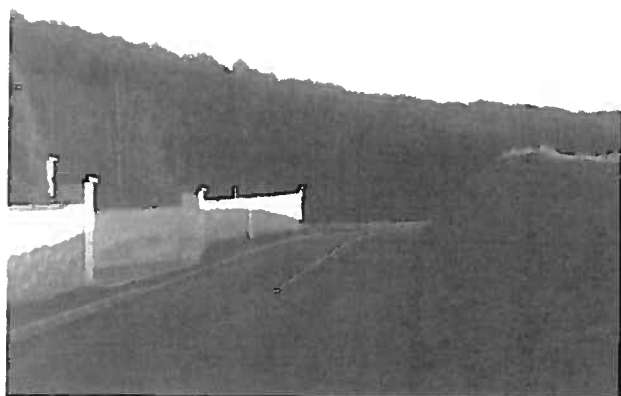
Gérard HAUTEFEUILLE



Du côté de Montflix, l'hiver dernier.



Les nouveaux abris scolaires.



Amélioration de la voirie.

transport scolaire pour Dourdan

HORAIRES

	mercredi	samedi	
1) 8 h 00 SERMAISE			Retour départ DOURDAN : 16 h, 17 h, 18 h
2) 7 h 55 MONTFLIX	8 h 05		
8 h 00 LE MESNIL	8 h 10		Mercredi 13 h 45 SERMAISE
8 h 02 BLANCHEFACE	8 h 12		Samedi 13 h 53 MONDETOUR
8 h 07 MONDETOUR	8 h 15		13 h 55 BLANCHEFACE
	8 h 20 SERMAISE		13 h 58 LE MESNIL
			14 h 00 MONTFLIX

NOTA : Nous vous rappelons que suivant les difficultés de la circulation, le car est susceptible de passer 5 minutes à l'avance ou 5 minutes en retard sur l'horaire.
En conséquence, il est indispensable que vos enfants soient présents à l'arrêt du car 5 minutes en avance sur l'horaire.

Les horaires de ramassage, VALABLES TOUTE L'ANNÉE 1986-1987 sont les suivants :

ANCIEN CAR : conducteur Monsieur Boudon
accompagnatrice : Madame Vovard.

NOUVEAU CAR : conducteur Monsieur Genero
accompagnatrice : Madame Gobert.

1^{er} circuit - Pierre BOUDON

MATIN :

LE MESNIL	8 h 15
BLANCHEFACE	8 h 20
BELLANGER SERMAISE	8 h 30
SERMAISE	8 h 35
CHARPENTERIE	8 h 40
ECOLE DU CENTRE	8 h 50
PONT DE BOIS	9 h 00

SOIR :

SERMAISE	16 h 45
MONTFLIX	16 h 50
BLANCHEFACE	16 h 55
LE MESNIL	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 05

2^e circuit - Pierre GENERO

MATIN :

MONTFLIX	8 h 20
MONDETOUR	8 h 25
LA BRUYERE	8 h 30
SERMAISE	8 h 35
CHARPENTERIE	8 h 50
SERMAISE	8 h 55

SOIR :

SERMAISE	16 h 45
BELLANGER	16 h 50
LA BRUYERE	16 h 55
MONDETOUR	17 h 00
CHARPENTERIE	17 h 10

HORAIRES INDICATIFS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Le car étant moins fréquenté pour le retour du samedi midi, un seul véhicule sera mis en circulation pour l'ensemble du trajet.

☆

☆ ☆

nos fêtes

● Le couronnement de la Rosière à l'occasion de la fête communale de la Saint-Georges, le méchoui, le 14 juillet et les différentes sorties que vous propose le Comité des Fêtes sont un peu de soleil qui réchauffe l'amitié faisant oublier un court instant les ennuis de la vie. Espérant que 1987 vous apportera joie, bonheur et santé. A bientôt !

Le Comité,

la rosière 86

Que dire du couronnement de la Rosière qui n'ait été dit et redit... tous les ans, le même cérémonial revient, legs, gerbe de fleurs, et discours de Monsieur le Maire...

Cette année, c'est Mademoiselle Christine Sellerin qui a été choisie et le Maire dans son discours (ci-dessous) a tracé le curriculum vitae de l'élue :

"Chère Mademoiselle,

C'est un plaisir pour nous de recevoir dans notre mairie la descendante d'une des plus anciennes familles de Blancheface.

En effet, il n'est que d'évoquer les noms des Sellerin, Leblanc, Bary, Chevallier, Fraslou, et bien d'autres, pour constituer le tissu de ces grandes familles aux nombreux enfants qui ont fait de Blancheface et du Mesnil l'ensemble le plus important de la commune et qui, par leur travail et leurs traditions ont donné à Sermaise cette continuité et cette solidité acquises dans l'effort et dans le respect de la vie familiale.

Vous habitez Sermaise depuis votre naissance, mais votre mère travaillant à Dourdan, il était plus pratique pour elle de vous inscrire dans les écoles de Dourdan.

Après avoir suivi les cours du C.E.S., vous êtes actuellement au L.E.P. de Dourdan dans la section comptable où vous vous familiarisez avec la bureautique, les ordinateurs, les logiciels, les programmes, etc... autant de noms barbares mais qui pour vous deviennent familiers puisque vous vous destinez au métier de gestion comptable.

On me dit que le soir en rentrant chez vos parents, les soins ménagers ne vous font pas peur, à la grande satisfaction de votre maman.

Le legs Jourdain qui demande de choisir pour rosière une jeune fille sérieuse, travailleuse, dévouée envers ses parents et habitant la commune depuis plus de 10 ans, vous est donc parfaitement destiné, et c'est avec plaisir qu'au nom du Conseil Municipal je vous le remets en même temps que ces quelques fleurs en vous félicitant, et en vous souhaitant tout le bonheur que vous méritez. Vive la Rosière de Sermaise 1986 !





Je n'ajouterais donc rien sur la Rosière mais m'attarderai volontiers sur la ravissante petite charrette transportant Christelle et son rosier Livier Besse, superbe dans sa redingote et son haut de forme et, sans doute ses souliers vernis – je n'ai pas vu ses pieds – mais à l'époque où la redingote représentait le fin du fin de l'élégance, les souliers vernis allaient de pair – ces satanés vernis allaient de pair – ces satanés vernis qui faisaient si mal aux pieds ! on portait souvent, pour parfaire l'élégance, des petites guêtres de couleur claire ; la mode, aujourd'hui encore a ses contraintes qui, si l'on veut être dans le vent – ne doit pas être transgressées.

Au sujet de la petite charrette, j'ai cherché longtemps de quel style elle était... la meilleure solution s'est avérée d'aller à la source, c'est-à-dire consulter la famille Sellerin elle-même ; la maman de Christelle m'a appris que son origine se perdait dans la nuit des temps et qu'elle se transmettait de génération en génération, cela confirme ce que disait le Maire dans son discours, à savoir qu'aussi loin que l'on recherche, on trouve toujours à Sermaise des familles Sellerin etc...

Mais, je n'ai pas appris de quel style était ce petit véhicule ; or, curieusement, en regardant une série télévisée consacrée au cheval, j'ai vu la réplique exacte et savez-vous où ?? en Yougoslavie ! Traînée par une mule, ce qui explique que les limons étaient très petits.

Si je m'attarde volontiers sur les détails de cette petite charrette, c'est que mon grand-père était charron et tout enfant j'adorais rester dans son atelier, parmi les chauffe-pieds, en bois, qui, même doublés de zinc, brûlaient si vite, il est vrai que l'écuelle en terre dans laquelle on mettait des braises avaient vite fait de les détruire ; les roues de brouette, en bois bien sûr, abondaient dans cet atelier mais ce qui me fascinait le plus était la fabrication des roues de charrettes et surtout des moyeux creusés au ciseau à bois pour y fixer les rayons en bois également, puis le cerclage de ces roues, les fers, chauffés à blanc posés sur la roue et refroidis instantanément produisait un énorme jet de vapeur, quel travail !

De nos jours, les roues de charrettes de moyennes dimensions surtout, sont très recherchées pour faire des lustres, il y en a un dans notre mairie, qui s'harmonise très bien avec les lanternes anciennes suspendues au mur ; c'est probablement de la lointaine époque passée dans l'atelier de mon grand-père, que j'ai gardé pour le bois et tout ce qui en découle, une très grande attirance.

Ce long préambule m'a un peu éloignée de la fête de la Saint-Georges qui, chaque année, ramène la joie pour tous, petits et grands. L'ensemble musical des Ulis assure toujours une prestation importante et nous l'en remercions vivement, tout comme nous remercions le Comité des Fêtes qui ne ménage ni son temps ni sa peine.

Comme chaque année, à l'issue du couronnement, Médailles et Diplômes du Travail furent remis, voici les noms des récipiendaires :

Médailles d'argent :

Madame HARTMANN
Monsieur ANTIER
Mademoiselle BOUDOIN
Monsieur MARTIN

Médailles de vermeil :

Madame BARBOTIN
Monsieur CARRÉ
Monsieur DOUVILLEZ
Monsieur MADEC

Médailles d'or :

Monsieur GANGNEBIEN

Félicitations à tous.

la fondation Jourdain et la fête de la Rosière ont 77 ans

Ceux qui ont connu M. JOURDAIN sont de moins en moins nombreux. Mais tous se souviennent de ce personnage, qui, pourtant, n'habitait pas la commune et ne venait, probablement, que trois ou quatre fois par an. Dans toutes les mémoires, cependant, son nom est associé à deux mots : ROSIERE et VOITURE. Et quelle voiture, splendide, magnifique, beige clair. Probablement une Delage, et peut-être la première voiture à traverser les hameaux de Blancheface et du Mesnil.

C'est à Blancheface qu'était né le père de M. Jourdain. Et c'est au Mesnil qu'habitait l'oncle de M. Jourdain, chez qui il venait régulièrement. C'est également au Mesnil qu'habitait une jeune fille : Berthe Anceau. Elle s'occupait de l'entretien de la maison de M. Jourdain à Issy-les-Moulineaux. Il est malheureusement trop tard pour recueillir les souvenirs de Madame Berthe Renard (ex Melle Anceau), décédée en 1975.

La Fondation Jourdain, dont vous trouverez plus loin le texte lu chaque année par un membre du Conseil Municipal, en présence du Maire et de tout le Conseil, devant l'Assemblée, c'est-à-dire l'héroïne du jour : la rosière, son rosier (tradition plus récente) et leurs parents et amis, le jour de la Fête Communale.

La donation Jourdain figure toujours sur le budget communal puisqu'en 1985, elle rapportait encore... 5,50 F à la Commune ! Bien entendu, l'enveloppe remise à la Rosière contient quelques billets supplémentaires symbolisant le leg du 27 septembre 1909.

La Fête de la Saint-Georges, en avril, durait deux jours : dimanche et lundi. Elle se déroulait à Blancheface et attirait beaucoup de monde, d'autant que c'était la première fête de l'année de tous les environs. On venait de loin et on s'amusait beaucoup dit-on.

C'est seulement le lundi après-midi que le Conseil Municipal se déplaçait pour remettre solennellement "les arrérages produits par le titre de rente" à la rosière, qui, ensuite, ouvrait le bal.

Jusqu'à la guerre de 1939, cette fête s'est déroulée à Blancheface (rappelons qu'à l'époque il y avait deux fêtes par an : avril à Blancheface avec la Rosière, septembre à Sermaise avec la Distribution des Prix et la Fête de l'Ecole).

Il faut faire un véritable effort d'imagination pour replacer la fête dans le carrefour de Blancheface, si dangereux aujourd'hui (même avec quelques maisons en moins, notamment l'ancienne maison de M. Alexis Gaudin, un des visages familiers et si sympathiques faisant partie de la terrible liste des décès de 1986). On barrait toutes les rues autour de la place. La salle de bal le long des maisons (vers l'abri scolaire actuel) permettait juste un passage de la largeur d'un volet, et manège et stands s'étendaient presque jusqu'à la Chapelle.

Sur la vie de M. Jourdain, on sait peu de choses si ce n'est que son magasin, Bd Barbès à Paris, se trouvait à l'emplacement actuel des Magasins Lévitane. Courageux et économe il devait l'être puisque, seul, il aurait construit tout un étage pour agrandir son activité, transportant et posant les matériaux lui-même.

Généreux il l'était aussi. Non seulement sa donation le prouve, mais, à chaque fête, il entraînait toute "la jeunesse" comme on disait, devant les stands de "souvenirs" de toutes sortes et de friandises : les fameux pains d'épices aux formes et aux couleurs de glaçage différentes. Il y a seulement quelques mois, Madame Léonie Renard (à qui je dois tant de témoignages sur la vie locale d'autrefois, qui nous a, elle aussi, quittés cette année) me montrait encore, pieusement conservée, une boîte, qui avait contenu des nougats, je crois, offerte par M. Jourdain, qui laissait les enfants choisir chacun quelque chose et payait ensuite. Le fait de pouvoir "choisir" son cadeau avait une très grande importance. Et lorsqu'ils auront plus de quatre-vingts ans, ils n'auront pas oublié ce geste. La vie à cette époque était tellement difficile qu'on savait apprécier chaque fête, chaque occasion de détente, chaque petite manifestation de chaleur humaine. Et je dirai, même, chaleur animale. Ai-je souvent entendu Madame Léonie Renard me parler notamment de ses chevaux, car c'était "ses chevaux" et quels chevaux ! "Aujourd'hui, comment voulez-vous qu'on cause avec un tracteur...", me disait-elle.

Eh bien, si, je crois qu'une belle mécanique peut transformer un homme ou une femme et faire naître d'étonnants sentiments. C'est un peu comme les animaux, il faut les aimer pour les apprivoiser. Ainsi, M. Jourdain, avait certainement une passion pour sa voiture puisqu'on dit qu'il ne survécut pas longtemps à la réquisition de celle-ci, prise pendant la guerre 14-18, au moment des départs des "Taxis de la Marne". La belle auto disparut pour toujours et personne ne peut raconter le destin, peut-être exceptionnel de la voiture de M. Jourdain.

Madame Berthe Renard, rappelait souvent à ses enfants quel plaisir elle éprouvait à tenir le volant, sans permis bien sûr, entre La Rachée et Le Mesnil ! M. Georges Petit, se souvient que vers l'âge de cinq ans, il se couchait au fond de la voiture pour ne pas être vu lorsqu'il passait devant la maison de ses parents, et comme il se redressait tout fier et tout heureux d'être le passager d'une vraie aventure.

Je pense que pour surprendre les habitants des hameaux aujourd'hui il faudrait voir rouler derrière son jardin un petit avion venant d'atterrir dans le champ d'à côté... Cela se fait déjà, mais ailleurs ! Ici, dans notre Hurepoix, pas encore...

En lisant l'extrait de la délibération du Conseil Municipal du 12.XII.1909, alors que la donation devant notaire datait du 27.9.1909, vous remarquerez que le Conseil Municipal de l'époque et son Maire, M. Auguste Coquet, avaient pris le temps de la réflexion avant d'accepter cette donation. Souhaitons qu'il y ait encore pendant de nombreuses années des jeunes filles pour accepter d'être Rosière à Sermaise. Un très beau souvenir pour leurs vieux jours.

M.M. BARGAIN

Merci à toutes les familles qui m'ont aidée à écrire ces quelques lignes, notamment à Madame Désiré, M. Favier, M. Petit et M. Renard.



L'an mil-neuf-cent-neuf, le Douze décembre, à deux heures du soir, le Conseil municipal de la C^{me} de Sermaise, dûment convoqué par le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Coquet Auguste Maire;

Étaient présents M.M. Tous les Membres

M. le Maire soumet au Conseil une donation faite à la Commune de Sermaise par M. Jourdain Louis Alphonse, propriétaire, demeurant à Hay les Moulineaux, avenue Danton, n° 7

Il donne lecture de l'acte établi par M^e Aubert, notaire à Paris, et invite le Conseil à délibérer sur l'opportunité de l'acceptation de cette donation.

Le Conseil après la lecture de cet acte;

Considérant le but philanthropique du donateur;

Attendu qu'il ne résulte pour la C^{me} aucune charge onéreuse qui puisse empêcher l'acceptation

Est d'avis à l'unanimité d'accepter la donation Jourdain;

Et se fait l'interprète de la population de Sermaise pour adresser ses plus vifs remerciements au donateur.

Décide qu'une copie de cette délibération sera transmise à M. Jourdain par les soins de M. le Maire;

Et prie l'administration supérieure de vouloir bien donner son approbation à la présente délibération afin de permettre à la C^{me} d'entrer en possession de ladite donation

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le méchoui 86

Je dirais de ce méchoui ce que j'ai écrit par ailleurs du couronnement de la Rosière, c'est-à-dire que la tradition étant bien implantée, tout a été dit et redit...

Cette année, une fois n'est pas coutume, nous avons eu une chaleur accablante et tous ceux qui contribuent à la réussite de ce sympathique rassemblement, ont terriblement peiné : par 35° à l'ombre, ceux qui tournaient la broche étaient aussi rôtis que les moutons sur le brasier ! malgré la relève, la chaleur du ciel et celle nécessaire à la cuisson rendaient l'atmosphère quasi irrespirable, il a fallu arroser presque constamment les hommes de la broche pour qu'ils tiennent le coup, cela ressemblait à un sauna !

Cette année encore, plus de 350 personnes étaient présentes et, comme chaque année également, j'insisterai sur l'immense travail que représente la préparation d'un tel repas.

Les délicieuses petites quiches servies comme entrée donnèrent bien quelques problèmes aux cuisinières car ces dames avaient à cœur de les servir tièdes, comme il se doit ; comme d'habitude, les difficultés furent surmontées et tout se passa bien ; bravo mesdames et bravo aussi pour les si bons gâteaux que vous excellez à confectionner.

Ce compte-rendu ne serait pas complet si je ne parlais pas de la vaisselle : on a banni les assiettes en carton pour les remplacer par des assiettes. On a l'impression que la nourriture est meilleure dedans mais pour les organisateurs il y a le revers de la médaille, il faut la laver cette vaisselle et il n'y a pas que les assiettes ! qu'importe, toute l'équipe s'y met dans la bonne humeur.

Comme d'habitude, le bal qui suit le repas réunissait tous ceux qui aiment danser et les premières lueurs de l'aube clôturèrent cette bien agréable rencontre.

Encore merci à tous et à l'année prochaine.

L. GAILLEVREAU

noces d'or de madame et monsieur Adler 26 avril 1986

Il est toujours émouvant, chère Madame et cher Monsieur Adler de voir se présenter devant nous un couple qui pendant 50 années a su, malgré toutes les difficultés que la vie nous réserve, rester uni dans le meilleur et dans le pire.

Et voilà qu'aujourd'hui, devant nous, vous avez comme il y a 50 ans prêté une oreille attentive à la lecture de cet acte qui vous a unis le 25 avril 1936 devant Monsieur le Maire de Vincennes.

Né à Vincennes en 1914 et Madame Adler à Paris en 1913, vous vous mettez au travail dès l'âge de 13 ans, à la sortie de l'école communale, dans une maison de reliure d'art, où, comme apprenti, vous vous initiez au métier de relieur. Beau métier s'il en fût !

On ne se lasse pas d'admirer ces chefs-d'œuvre de la reliure d'art que nous ont laissés nos ancêtres. Métier qui aujourd'hui est en voie de disparition à cause du nombre d'heures nécessaires pour réaliser ces merveilles, nos conditions de vie actuelles ne nous permettant plus de travailler sans tenir compte du temps.

C'est en 1939 que vous venez à Sermaise et que vous achetez un terrain dans la rue des Roseaux. L'endroit vous plaît et en 1954 vous construisez votre pavillon.

En 1976 vous prenez votre retraite et venez couler des jours paisibles dans ce coin champêtre de notre commune, bien exposé au soleil, et que vous aimez malgré les caprices de la rivière Orge qui quelquefois se fâche et vous inonde.

Chère Madame, cher Monsieur Adler, c'est une joie pour nous de célébrer vos noces d'or, et avec nos félicitations, nous formons le vœu de vous garder encore longtemps parmi nous, heureux et en bonne santé.



info-école

INTEMPÉRIES

Afin d'assurer l'accueil des enfants, un plan a été étudié et sera mis en place dans le cas où les conditions de circulation ne permettraient pas aux cars d'assurer le transport des enfants selon les normes de sécurité requises.

1) les parents seront prévenus le premier jour par les délégués élus au conseil école,

2) les jours suivants, les parents devront s'informer eux-mêmes auprès de :

Mme BIGAY 64.59.82.46

Mme BACHER 64.59.79.42

Mme VOUILLARMET 64.59.94.53

Mairie 64.59.82.27

3) Un accueil sera prévu dès 7 h 30 à l'école pour les enfants que les parents désireraient déposer eux-mêmes en se rendant à leur travail.

Cet accueil sera assuré par une personne désignée par la Mairie.

SECTION ENFANTINE

Pour la rentrée scolaire 1987/1988 les enfants de Section Enfantine seront scolarisés à l'école de Sermaise.

Les parents concernés devront donc faire inscrire leurs enfants auprès de M. Saminadin, les jours de classe à 16 h 30 et le samedi midi pendant tout le mois de juin.

Ils devront se munir du carnet de santé de l'enfant et de leur livret de famille.

L'inscription pour la rentrée au C.P. se fera dans les mêmes conditions.

le C.D.I. à l'école

Le C.D.I. ? un parti politique à l'école ça n'existe pas.

Le C.D.I. ? un Club des Directeurs Indisciplinés ? Ça n'existe pas.

Le C.D.I. ? Centre de Documentation et d'Information ?

Et pourquoi pas ? Mais oui, autrement dit une bibliothèque de loisir et de travail va bientôt voir le jour dans l'ancienne annexe de la cantine.

Le local a été isolé, les murs vont être tapissés, le sol recouvert de moquette et des étagères vont bientôt prendre place pour recevoir livres et documents de toutes sortes.

Tous ces travaux vont être réalisés dans les prochains mois avec l'aide des parents volontaires, et financés grâce à une subvention de la mairie et à une somme provenant des recettes de la fête de fin d'année (70 % du budget coopérative pour cette année) et de la contribution demandée aux parents en début d'année.

Tout ceci ne permettra pour l'instant qu'un achat minimum de matériel et seule la classe cours préparatoire bénéficiera cette année de cette réalisation. Chaque année suivante une classe supplémentaire aura accès au C.D.I.

Le 1^{er} travail d'installation sera fait assez rapidement mais le fonctionnement demande la présence de personnes pouvant accueillir, conseiller, orienter les enfants qui se présenteront aussi souvent que possible.

Aussi serait-il souhaitable que les personnes intéressées par ce travail bénévole se fassent connaître rapidement pour que ce C.D.I. ne soit pas seulement un dépôt de livres où les enfants ne pourraient aller que rarement.

Des stages existent, la coopérative finançant les frais des personnes qui s'engageraient à donner un peu de temps au C.D.I.

Faites de la place dans vos bibliothèques et vos greniers et pensez que les livres d'enfants qui vous embarrassent peuvent intéresser les écoliers.

Ces derniers vous remercient de penser à eux et de leur permettre d'ouvrir des portes nouvelles sur l'aventure, l'histoire, la découverte du monde qui nous entoure.

Les livres peuvent être déposés soit en Mairie, soit à l'école.

la 10^e classe de neige de Sermaise

Eh oui ! Il y a déjà dix ans, en janvier 1977, partait la première classe de neige de Sermaise, sous la houlette de Monsieur Brochu, l'instituteur canadien, avec ses 39 élèves.

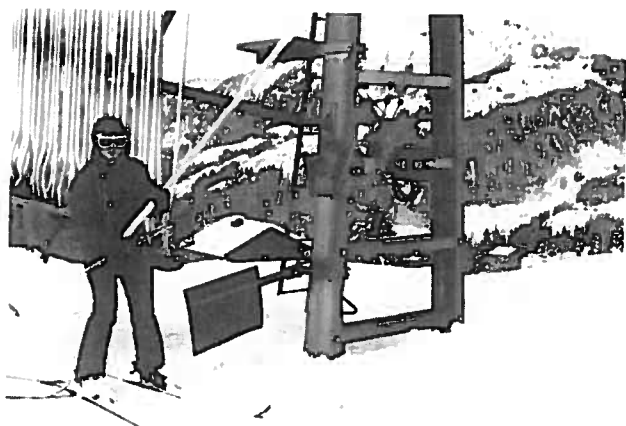
Les toutes premières "classes de neige", vers les années 60, tendaient plus vers un but social que pédagogique. L'intention était surtout de donner aux petits citadins "enfumés" un "bol d'air pur", de bénéficier d'une classe à mi-temps sportif.

S'ouvrit l'ère des "classes transplantées" avec le souci de faire partir le groupe classe avec son enseignant habituel. Déjà étaient préconisées des méthodes actives d'enseignement, de sortir un peu des murs, de mettre le nez dehors pour s'interroger, découvrir, essayer de comprendre ce milieu nouveau.

La dernière appellation sera "classe de découverte". Cette fois-ci, plus de mystère, chacun peut comprendre de quoi il ressort ! La classe est donc axée sur la découverte du milieu d'accueil dans tous ses aspects : géographique, économique, social, humain. Nous procédons par enquêtes, nous effectuons des visites, écrivons un journal, chaque enfant compose un album des activités pratiquées, nous essayons de comprendre ce milieu si différent du nôtre, de reconnaître les traces de son passé, d'appréhender sa rapide évolution.

Et le ski dans tout ça ! Que d'émotions fortes il procure ! Il est aussi un moyen de découverte de la montagne et de soi-même. C'est là que l'on peut reconnaître les timorés et les audacieux, les fanfarones et les appliqués, les petites natures et les résistants ! Mais, quelle joie de vaincre sa peur, de progresser, en un mot, de se familiariser avec la montagne.

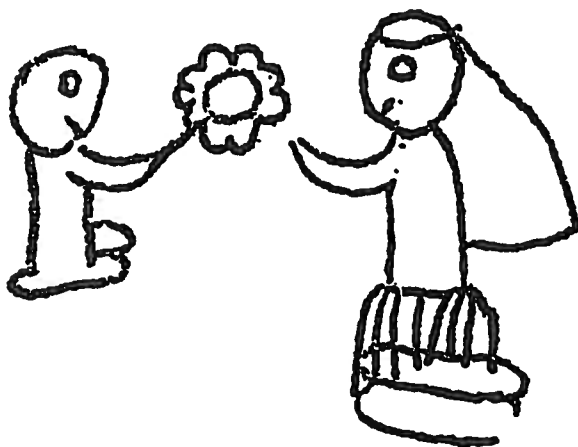
La classe de neige est donc un moment riche de l'existence d'un enfant, riche par ses activités, ses découvertes, riche par son ambiance. Demandez-le aux enfants, ils sont intarissables !



LE TUNNEL

A la récréation, nous sortons très joyeuses et nous nous précipitons vers une grosse butte de neige. Geneviève propose de creuser un tunnel avec Christine. Karine décide d'en construire un autre avec Sandrine. Nous commençons le travail avec les mains, mais une couche de glace nous oblige à continuer avec les pieds. Quand on rentrait dans le tunnel, on sentait vraiment la chaleur de la neige. Une fois les deux tunnels rejoints nous nous écroulons de fatigue et de joie. Le maître arrive et rentre dans le tunnel, mais il n'arrive plus à sortir ! Alors, nous sommes obligées de le tirer par les pieds. Quelques minutes après la récréation se termine.

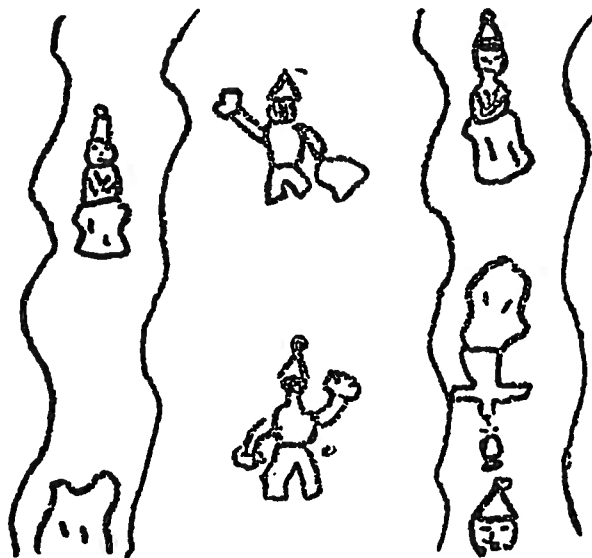
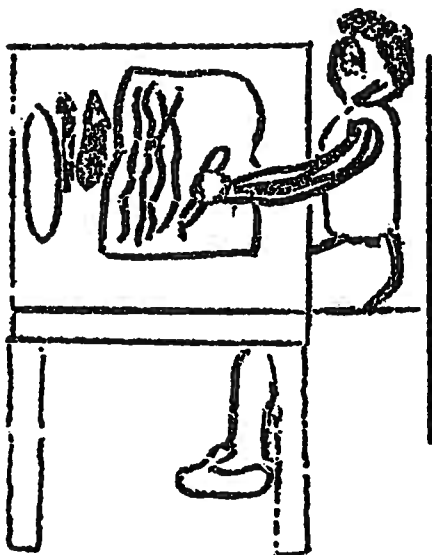
Christine V., Sandrine D.
Karine L.P., Geneviève C.



LA CANTINE

Vers midi, nous commençons à monter à la cantine. Nous retirons nos manteaux et nous nous plaçons à l'une des trois tables. Une demi-table est réservée aux monitrices et au maître. Nous entamons le plat de crudités. Nous discutons à voix haute tandis qu'une serveuse nous apporte le plat de résistance. Les monitrices, l'infirmière et le maître échangent des propos et mangent leur fromage, pendant que nous finissons le dessert. Nous essuyons la table et jouons au téléphone arabe, en attendant que les monitrices nous disent de sortir de table.

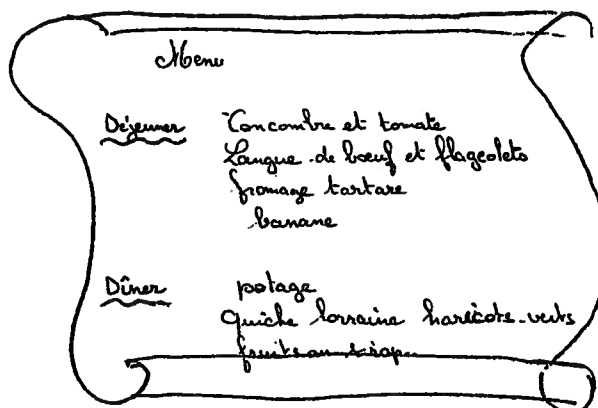
Sylvain, Benoît, Laurent, Camel.



LA MALADE

Vendredi matin en me levant j'avais mal à la gorge et j'avais la tête qui tournait. En fin de matinée, M. Saminadin m'a dit que j'étais pâle et d'aller voir M^e Prévot. En effet ! Elle m'a pris ma température, j'avais 38,5°. Je n'avais qu'une envie : c'était de dormir. Quand je me suis réveillée le docteur était là. Il m'a auscultée, puis m'a dit que j'avais une angine. Après sa visite je me suis rendormie. Au retour du goûter, Karine L.P. m'a apporté des livres et Sandrine du courrier. Le soir je n'ai presque pas mangé, et la nuit j'ai dormi à l'infirmerie. Le lendemain matin j'ai regagné ma chambre et je suis restée deux jours sans sortir. Enfin, aujourd'hui, mardi, je me sens très bien et je pourrai skier !

Geneviève.



LA CLASSE

Après déjeuner, nous descendons en classe. Nous nous asseyons et M. Saminadin nous donne du travail pour la semaine. Des textes, des enquêtes, et des documents à exploiter. Il est 10 h, nous nous précipitons vers la neige. 10 h 30 sonnent, tout le monde rentre trempé. Nous nous asseyons. Quelques enfants décorent leur cahier de classe de neige, d'autres inventent des poésies pour le journal. Tout à coup le maître frappe dans ses mains et dit : "la classe est terminée !"

Sophie L., Karine L.P., Sandrine D.

escapade des aînés - 1^{er} octobre 1986

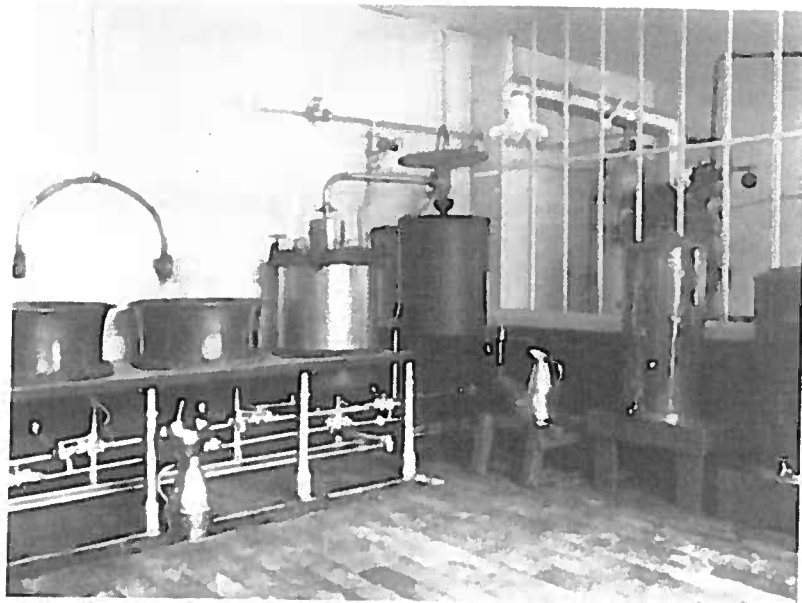
Jamais nous ne sommes allés sur l'ouest de l'ancienne Seine et Oise. Alors cette année notre randonnée nous fait rejoindre la très vieille ville de Poissy.

Riche en événements historiques : l'un de nos plus grands Rois y est né en la personne de Louis IX, notre grand Saint Louis. Roi très sage, démocrate qui donne au moyen-âge l'apogée de sa gloire. Moyen-âge très avancé culturellement et socialement, contrairement à bien des idées reçues.

Situé sur une des nombreuses boucles de la Seine, Poissy était un centre commercial et fluvial très important. Ses côteaux bien exposés au soleil permettent aux moines et nonnes de Saint Dominique "Les Dominicains" de cultiver différents fruits, dont l'abricot qui était alors un fruit connu des seuls pays méditerranéens et les vergers de cette époque sont aussi célèbres que les pêcheries du bord du fleuve et le marché aux bestiaux du jeudi.

Nous venons au but de notre visite, la Distillerie de Poissy J. Duval & Fils. A partir de 1968, la liqueur, qui d'abord fut très certainement fabriquée par les Moines, devient un breuvage renommé dans l'auberge de Madame Suzanne qui a l'avantage d'être aussi propriétaire exploitante. De liqueur de famille elle devient liqueur de renommée mondiale. Depuis 1698, par le jeu des mariages, des décès, les archives donnent l'histoire de la famille de Madame Suzanne et de sa liqueur, toujours dans les mêmes lieux tout en changeant de noms. La Duchesse du Berry y viendra. Elle aimait particulièrement déguster la fameuse liqueur. Elle fit don à Monsieur Delporte, arrière petit-fils de Madame Suzanne d'un gobelet d'argent en remerciement de cette délicieuse liqueur. Jusqu'à nos jours, nous connaissons les différents propriétaires fabricants.

Nous visitons la distillerie dans le centre de Poissy, là où est toujours préparée la liqueur. Fort aimablement, Madame Dieudonné nous accueille avec des bonbons à la liqueur de Noyau de Poissy. Elle nous explique les différentes étapes de la fabrication des deux liqueurs. Le Noyau de Poissy Duval est blanc à 40° d'alcool, le Noyau de Poissy "Gobelet d'Argent" est jaune à 30° d'alcool. Ils proviennent tous deux de l'amande d'abricot. Suit une dégustation des liqueurs et bonbons. Puis achats pour ceux d'entre nous qui le désirent.



Domage que nous n'ayons eu le temps de visiter la Collégiale, une merveille de l'Art Gothique... Nous allons par un soleil splendide, comme nous en réserve l'automne depuis plusieurs années. Vers le hameau de Ham. Là, nous attend près de la base de loisirs un restaurant fort agréable dans un décor de verdure et de calme. Le car nous descend dans la cour intérieure juste à la porte de la salle qui nous est réservée. Comme toujours l'appétit ne nous fait pas défaut ; chacun s'installe selon ses goûts, ses affinités devant un succulent repas. Le reporter de service prend de nombreux clichés de l'ensemble de la salle afin d'avoir tout le monde. Les langues se délient, les souvenirs s'égrenent, s'échangent, les estomacs se remplissent. L'heure tourne vite elle aussi. Il faut bien, quelque peu à regret, rejoindre le car pour nous rendre à Saint Germain en Laye.



Là, nous devons faire un choix dans ce château, construit, pour le premier par Louis VI au début du XII^{ème} siècle. Il subit bien des changements et reconstructions. Entièrement restauré sous Napoléon III, il reste tout de même du premier château médiéval (fondation, chapelle de Saint Louis, donjon de Charles V) le tout intégré dans l'édifice construit par François 1^{er}.

Ce château de Saint Germain en Laye est devenu Musée des Antiquités Nationales en 1867. Réaménagé de 1962 à 1975, il abrite des vestiges archéologiques très importants et souvent uniques depuis le paléolithiques (collection la plus riche du monde) jusqu'au temps Mérovingiens.

Nous avons donc dû faire un choix pour notre visite. Aussi ce fut l'époque Gallo-Romaine. Que de leçons nous avons à prendre ! Nos ancêtres ne manquaient aucunement d'imagination, d'habileté, de goût. Toujours le sens spirituel, guidant, conditionnant le quotidien dans les objets usuels ou solennels. Nous avons beaucoup à réfléchir. Notre monde est riche mais nous sommes héritiers de nos lointains ancêtres. En visitant cet intéressant Musée, l'on prend plus pleinement conscience que nous sommes bien petits malgré nos techniques, utiles certes ! Mais ne nous en rendons pas esclaves ni mêmes orgueilleux. Gardons le sens du réel, du spirituel comme cette exposition nous le démontre par ces témoins de nos racines ;

Domage que le Musée ferme à dix sept heures. Nous aurions bien continué notre voyage et complété nos connaissances pendant longtemps encore.

Merci à toutes et à tous de cette bonne journée, soleil, gaieté, bonne humeur furent de mise au long de ces heures passées ensemble.

Bernadette Boudon-Boutroue



8 mai 1986

C'est aujourd'hui l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 qui marqua la fin de la deuxième guerre mondiale.

C'est pour les survivants l'occasion d'en faire une journée du souvenir envers ceux qui sont morts sur les champs de bataille, dans les camps de concentration, dans les maquis ou au cours de la lutte clandestine.

Mais, depuis le 8 mai 1945, une page de notre histoire est tournée. De profondes modifications sont intervenues dans la vie des peuples et, sans enlever de notre esprit et de notre cœur le souvenir des heures vécues par les rescapés de cette guerre, ni oublier nos morts, nous avons le devoir, après avoir été les soldats de la guerre, d'être désormais les soldats de la paix pour une France libre, humaine, civique et fraternelle.

VIVE LA FRANCE !

11 novembre 1986

Comme chaque année, la population s'est réunie pour une cérémonie à l'église où une messe a été dite par le père Ragot, curé de Dourdan.

A l'issue de la messe une gerbe a été déposée au monument aux morts et après une minute de silence en mémoire de tous ceux qui sont morts au champ d'honneur, le maire a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Curé,

Mes chers amis,

Merci d'être venus nombreux à notre cérémonie du 11 novembre.

Tous ceux qui sont ici n'oublient pas les combattants de toutes les guerres et ceux qui ont donné leur vie pour que la France demeure une nation libre et indépendante.

Nous commémorons cette année le 70^e anniversaire de la bataille de Verdun, c'est en effet en 1916 qu'eut lieu la plus grande bataille des temps modernes.

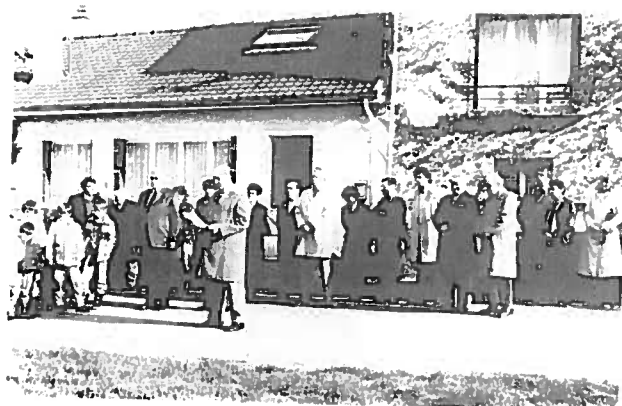
Les plus jeunes générations doivent se rappeler des souffrances, des sacrifices consentis par des hommes dont le titre est désormais entrée dans la légende.

Car, lorsqu'on évoque Verdun, on pense douloureusement à ceux qui ont vécu des mois dans l'anxiété de la grande ombre de la mort qui, jour et nuit, s'abattait sur nos régiments.

Verdun est passé dans l'immortalité de l'histoire mais à quel prix !

En face de victoires chèrement payées, l'union fraternelle est indispensable. C'est pourquoi, dans le respect de ceux qui ont donné leur vie ou qui ont connu de pareilles horreurs, nous devons nous unir comme ils l'ont fait au front devant l'ennemi, pour maintenir la paix entre toutes les Nations.

VIVE LA FRANCE !



l'indice des prix de détail en France

1 - Lors d'un sondage déjà ancien effectué par la SOFRES :

UN FRANÇAIS SUR QUATRE SAVAIT A PEU PRES CE QU'EST UN INDICE DES PRIX.

Il a paru intéressant de définir cet indicateur de l'économie dont l'importance n'échappe à personne puisque chaque mois, les journalistes s'en emparent et le commentent :

2 - Le principe de calcul est simple.

Les prix des biens et services d'un mois donné appelé période courante, sont comparés à ceux des mêmes biens et services au cours d'une période fixe appelée période de base. Que veut-on mesurer avec l'indice des prix ? Non pas le coût de la vie, ni même ses variations, non pas le budget, chiffré en francs, du consommateur le plus pauvre ou du consommateur moyen en France, ni même leurs variations, mais la variation moyenne des prix. Les choses sont beaucoup plus compliquées qu'il n'y paraît. De nombreuses précautions sont à prendre.

3 - Est-ce que l'on va observer tous les prix de tous les biens et services dans tous les endroits de vente et à tout moment ?

Il est bien clair qu'un relevé aussi général des prix est à la fois impossible et superflu. Il faut cependant veiller à la représentativité des prix des produits et services observés ainsi qu'à celle des lieux de vente retenus. De plus, il faut que la technique de relevé soit correcte, le prix observé doit être véridique, celui réellement payé par l'acheteur. Le choix des articles et services retenus sera effectué à partir des résultats des enquêtes de budgets familiaux effectués par l'INSEE auprès d'un échantillon de ménages.

4 - Les dépenses des ménages dépendent de deux facteurs :

- a) *les prix unitaires des produits consommés,*
- b) *des quantités consommées.*

Or, l'indice des prix ne doit donner que les variations des prix et de ce fait on va calculer l'indice avec des quantités constantes. Ce n'est pas un indice de dépense. Le public confond en général indice de dépense et indice des prix. Prenons un exemple simple : supposons qu'un ménage a dépensé 6.583,60 F pour un ensemble de biens et de services en août 1985. En août 1986, il a dépensé 6.845,40 F. Les dépenses du ménage ont augmenté de 3,98 %. Elles dépendent des prix pratiqués mais aussi des quantités consommées. Sauf si le ménage a acheté les mêmes produits de même qualité et les mêmes quantités, on ne peut pas dire que le coût de la vie a augmenté de 3,98 % entre ces deux mois. Il aurait fallu pour août 1986 calculer le prix de l'ensemble des biens et services consommés en août 1986 avec leurs quantités d'août 1985.

5 - Il faut définir avec précision ces quantités constantes, encore appelées pondération. Elles sont obtenues à partir de la valeur de ces consommations telles qu'elles ressortent des enquêtes faites auprès des ménages proches de la moyenne nationale de consommation.

6 - Il faut aussi tenir compte de la nature des points de vente.

Il existe des supérettes, des grandes surfaces, des petits magasins où les prix d'un même produit peuvent varier en fonction des services rendus et des modes d'approvisionnement.

7 - Il faut ensuite définir aussi précisément que possible les produits dont les prix sont à observer.

Exemple prenons une boîte de sardines : le prix va varier suivant la contenance, la marque, la provenance, la composition de l'huile, l'adjonction de tomates, de piment, etc... Il faudra donc noter tous ces paramètres afin de pouvoir comparer dans le temps le même article.

8 - Modalités des relevés : les relevés de prix de 295 postes de dépense comprenant environ un millier de variétés de produits, sont effectués dans 100 agglomérations-échantillons. Ce sont environ 140 000 prix de produits et de services qui sont collectés par l'INSEE chaque mois. Le nom des produits retenus pour le calcul de l'indice est gardé secret, afin d'éviter que des actions spécifiques ne soient réalisées sur ces seuls produits (blocage des prix, etc...). Aux environs du 15 du mois, l'INSEE publie une prévision d'indice du mois précédent. Par exemple le 14 novembre 1986, il a été annoncé que la prévision d'augmentation de l'indice d'octobre par rapport à l'indice de septembre 1986 était de 0,2 %. L'indice définitif a été communiqué le 25 novembre.

9 - Utilisation de l'Indice :

a) *les responsables et les observateurs de la vie économique* se servent de l'indice pour apprécier à tout instant le niveau de l'inflation en France. On peut ainsi mesurer l'impact des politiques économiques dans le pays. De même, il est important de comparer les évolutions de l'inflation entre la France et ses principaux pays partenaires au sein de la Communauté Economique Européenne et en dehors de la CEE (Japon, Etats-Unis...). Le différentiel d'inflation entre deux pays est la différence entre le pourcentage d'augmentation des prix entre ces pays pendant la même période. Ainsi de décembre 1984 à décembre 1985, les prix ont augmenté de 4,7 % en France, 3,8 % aux USA, 5,7 % en Grande-

Bretagne, 1,8 % en République Fédérale d'Allemagne, 1,9 % au Japon, 8,9 % en Italie. On pourra dire que le différentiel entre la France et l'Italie est de - 4,2 % entre la France et la RFA + 2,9 %. Ce différentiel d'inflation a des effets sur le cours des différentes monnaies, ainsi que sur l'équilibre de la balance commerciale.

b) *les responsables d'entreprises, le Ministère de la Fonction Publique*, utilisent l'indice des prix dans les négociations salariales. De même il est employé dans les indexations diverses comme celles des pensions alimentaires, des rentes viagères, etc... Il convient de préciser que l'indice des prix de l'INSEE n'a pas été mis en œuvre pour cet usage qui requiert beaucoup plus un indice de dépenses qu'un indice des prix.

c) *l'utilisation comptable de l'indice est très importante*. Elle a un caractère plus technique. On peut observer les résultats économiques à francs constants abstraction faite de l'inflation.

André SERRE
Administrateur INSEE

Office National des Forêts

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS MODERNISE SON IMAGE...

Le chevreuil caché derrière de gros troncs verts foncés que l'on peut voir sur les panneaux jalonnant nos forêts publiques a vécu... Pour symbole de son activité, l'O.N.F. vient de choisir un nouveau "logo".

Plus simple et plus déterminé, il est à l'image de la réforme interne qui s'opère actuellement au sein de l'O.N.F. pour accroître l'efficacité du service forestier et améliorer l'accueil du public en forêt. Cette réforme vise à donner plus d'initiative aux forestiers de terrain, tout en simplifiant les échelons administratifs de gestion intermédiaire.

Ainsi les départements du Val d'Oise, de la Seine Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Essonne dépendront-ils d'un unique Centre de Gestion basé à Créteil (pour tous renseignements, écrire à M. le Chef de Centre de Créteil, 9 et 11, rue Thomas Edison, 94025 Créteil Cedex).

La caractéristique commune des forêts de ces départements est la nécessité de l'accueil d'un public nombreux et la conservation d'espaces naturels à proximité de la ville, bien avant les objectifs de production de bois, sans que ce dernier aspect soit pourtant négligé.

NOUVELLES DES FORÊTS DE L'ESSONNE

Chaque année le domaine forestier, géré par l'O.N.F. en Essonne, s'accroît de quelques nouveaux massifs. 1986 a vu la soumission au régime forestier du bois départemental des Gelles, des bois communaux de la Garenne et de la Ville du Bois (pour 95 ha), ainsi que la signature d'une convention de gestion pour le Domaine de Bel Air à Bièvres (pour 30 ha).

Les forêts domaniales pour lesquelles les infrastructures sont établies depuis longtemps, ont fait principalement l'objet de travaux d'entretien, avec cependant l'ouverture d'une piste cavalière en forêt domaniale de Dourdan et en forêt domaniale de Verrières.

Concernant les forêts de collectivités, l'effort a été porté plus particulièrement sur la forêt régionale d'Etréchy (ouverture d'une piste cavalière, nettoyage des sentiers pédestres, entretien du mobilier d'accueil), la forêt départementale des Grands-Avaux (maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste forestière, la stabilisation d'un parking et l'installation de corbeilles et panneaux de signalisation et la forêt communale de Saint-Germain les Corbeil (travaux préparatoires au reboisement, dégagements paysagés, pose de poubelles, remplacement de panneaux, tontes des chemins), tandis que les autres forêts faisaient l'objet de travaux plus ponctuels.

Le Centre d'information de la Faisanderie, situé au Sud de la forêt de Sénart, est ouvert en permanence, tous les après-midis de 14 à 17 ou 19 h (selon les saisons). Les groupes sont reçus sur rendez-vous toute l'année. Pour tout renseignement, téléphoner au 60.75.54.17.

cela s'est passé à Sermaise...

Nous procédons actuellement au relevé systématique des actes figurants sur les registres paroissiaux de Sermaise et au classement de ces actes par genre (baptêmes, mariages et décès) et par ordre alphabétique.

Ces listes permettront une consultation rapide pour les familles ayant leurs souches dans notre Commune, en évitant la lecture longue, fastidieuse et difficile des registres paroissiaux et la détérioration de ceux-ci.

Ces relevés nous ont permis de noter quelques faits particulièrement marquants ou curieux, issus de registres tenus par les prêtres, ils ont fréquemment un caractère religieux.

20 octobre 1676

Naissance de triplées dans la famille Favier, mais les décès n'étant notifiés qu'à partir de 1678, on ignore si elles ont survécu.

6 avril 1682

Bénédiction dans l'église de Sermaise d'une statue de la Vierge Marie, (peut-être à l'origine de la Chapelle N.D. de Pitié, quelquefois citée dans les actes).

20 décembre 1683

Le Vicaire général de Chartres donne pouvoir à Maître François Michault d'administrer les sacrements et recevoir les confessions (alors qu'il exerçait cette fonction depuis 1681 en tant que Vicaire). Le Curé, Pierre Martin de la Martinière, semblait avoir un rôle plutôt honorifique.

5 janvier 1689

Isaac d'Hemery, écuyer, seigneur de Mondétour et de la Borde, est inhumé dans l'église, en présence de François d'Hemery, écuyer, seigneur de Sermaise, son cousin.

Année 1693

Année record pour les décès : 48 inhumations pour 28 naissances.

15 mars 1694

Il avait bien des malheurs, ce pauvre Robert Leclancher... il s'était marié le 9 janvier 1680 avec Marie Favier, mais moins d'un an après, le 20 septembre 1680, celle-ci décédait. Marié en secondes noces, le 20 février 1681 avec Marie Gobert, cette dernière décédait à son tour le 5 août 1690, puis c'était l'inhumation de son fils Jean (3 ans) le 8 mai 1691.

C'était dur d'assumer seul tous les travaux de la maison, de la vigne (il était vigneron) des bêtes, des champs et du jardin. Heureusement, il lui restait son fils Robert né le 30 septembre 1683.

Enfin, après 7 mois de veuvage, Marie Maurice, cousine de sa première épouse, accepte de convoler avec lui en justes noces. Son père étant mort bien de années auparavant, c'est sa mère, Marie Coquet, qui donne son accord.

Après publication des bans, et n'ayant eu aucun empêchement, Robert Leclancher et Marie Maurice reçoivent la bénédiction nuptiale le 18 février 1692.

Tout allait bien, lorsque début 1694, le curé de Sermaise, Pierre Martin de la Martinière vint les trouver :

– Lors de votre mariage, vous n'avez pas déclaré à mon vicaire que votre nouvelle épouse était la cousine de la première.

– Non ! Ça n'avait pas d'importance, puisque nous n'étions pas parents, il n'y avait pas consanguinité.

– Erreur ! Vous aviez des liens d'affinité au second degré, je suis docteur en théologie, le droit canon est formel. Vous ne pouvez vivre dans le péché, il faut vous séparer.

– Mais enfin, nous ne le savions pas !

– Je vais en référer à l'évêché et demander une dispense en invoquant votre bonne foi, mais en attendant, séparez-vous.

La mort dans l'âme, les deux époux obéirent.

L'évêché délégua, le 26 février 1694, Me Paul Ragot, prêtre, curé de St Martin de Brétencourt pour effectuer une enquête et juger de la bonne foi des comparants.

Enfin, "Monseigneur Illustissime et Révérentissime" l'Evêque de Chartres accorde, le 5 mars 1694 la dispense, à condition qu'après publication des bans, le mariage soit de nouveau célébré, toutefois étant en période de carême, il ne devait y avoir aucun festin ni marque de réjouissance, tout devait avoir lieu dans l'intimité.

Ainsi fut fait, le 15 mars 1694, Robert Leclancher se mariait pour la quatrième fois...

Année 1699

Maître Jean Langlois était chirurgien à Sermaise, Louis Claude Auger, huissier au bailliage de Baille résidait également dans notre commune.

11 janvier 1700

Inhumation de Jeanne Renoust, veuve de Toussaint Genty âgée de 102 ans, donc contemporaine de Henri IV.

5 juillet 1704

Décès au Mesnil de Marie-Anne Trouillet (3 ans) : "... la bête lui ayant dévoré les bras et les épaules" (Nous ne savons pas si la "bête" est un chien ou un loup non dénommé par superstition).

20 novembre 1702

Guillaume Baillon, garçon majeur, est autorisé à se marier, malgré le refus de ses parents, par sentence de l'officialité de Dourdan (même les enfants majeurs devaient toujours obtenir l'accord parental pour convoler).

Année 1739

Encore une année noire, les décès atteignent 51 inhumations alors que la moyenne annuelle des 20 années précédentes était de 17.

Une épidémie a dû sévir tout le mois d'octobre, la famille Renard est la plus touchée, en une semaine elle voit disparaître 4 enfants : Louis 3 ans décède le 3 octobre, Claude 3 ans également le 5 octobre, Geneviève 11 ans le 8 octobre et Madeleine 14 ans le 9 octobre.

22 août 1739

Décès de Nicolas Sautray, 62 ans, curé de Sermaise depuis 32 ans et demi, inhumé dans le chœur, en présence de Me Thomas Chapellier, curé de Richardville, Me François Peret, curé de Roinville, Me Louis Kergrift, curé de St Chéron, Me Dominique Ferier, curé des Granges le Roy, Me Nicolas Carron, curé de la Forêt le Roy et François Thomas Godin, curé de Boissy le Sec.

29 décembre 1763

5 personnes assassinées au hameau de Villeneuve.

Jeanne Fery veuve de Pierre Rocher, âgée de 70 ans.

Pierre Canet, son beau-frère, veuf de Julienne Rocher.

Louis Malherbe de Beauvais Roinville, 60 ans.

Pierre Leblanc, vigneron à St Chéron, Montcouronne.

Denise Chevallier, servante domestique de la veuve Rocher et de Pierre Canet, 20 ans, fille de Louis Chevallier et d'Anne Leduc de Roinville.

Procès-verbal fait par le lieutenant général ordinaire civil et de police des bailliages des marquisat de Basville et baronnage de Saint Yon. Mais hélas, ce procès-verbal ne fait pas mention de l'issue de cette affaire. Ces pauvres gens avaient été assassinés par la bande à Renard, qui a sévi dans la région de Dourdan de 1760 à 1764. Le 19 janvier 1764, les assassins furent arrêtés, emprisonnés dans la Tour de Dourdan, et condamnés à mort après plusieurs procès. Le 10 mars 1766, un échafaud fut dressé sur la Place de Dourdan, où ils subirent le supplice de la roue, puis leurs cadavres furent exposés sur les lieux de leur crime.

Les professions

Les professions sont assez souvent citées dans les actes, mais, curieusement, aucune n'a trait au travail du bois (charpentiers, menuisiers, ébénistes...) ce qui laisse supposer que les arbres étaient peu nombreux et ne fournissaient que le chauffage. Par contre, les vignerons dominaient à environ 90 %, venaient ensuite les laboureurs (de nos jours agriculteurs) les bergers, les meuniers. Figurent également de temps en temps le tailleur d'habits, le tisserand, le cabaretier, le jardinier, le boucher, le receveur "des terres", le maréchal, le charron, le charretier. De temps en temps, figure le "garde des plaisirs de Monsieur de Lamoignon", – d'après le Littré, les plaisirs du roi se disaient de toute l'étendue du pays qui était dans une capitainerie royale où la chasse était réservée pour le roi.

Les Moulins

Trois moulins fonctionnaient à Sermaise : à La Rachée, à la Mercerie et à Bellanger mais en 1710, Pierre Genty est cité comme meunier de la grande maison de Blancheface, y aurait-il eu un moulin à vent à cet endroit ? Les meuniers de Bellanger sont : en 1699 Claude Héron que nous retrouvons en 1702 laboureur à Villeneuve, en 1701 Jean Bourgeron, en 1702 Claude Aubry, en 1709 Laurent Mathieu, en 1712 Marin Jeutin, en 1723 Laurent Retourne et en 1732 François Anceau. A la Mercerie, nous trouvons en 1683 Emmanuel Laumonier, en 1700 Antoine Jeuffroy, en 1708 Michel Anceau, en 1724 Pierre Bremans, en 1753 Louis Guibourt, et en 1755 Félix Leroy. Pour la Rachée, en 1700 Aimable Bonte, en 1730 François Servouin et en 1764 Marin Baurienne. En 1745, inhumation de Aimable Bonte, meunier au Moulin Rocher (Roinville).

Les maîtres d'école

Dès les premiers actes paroissiaux, les maîtres d'école contresignaient les actes rédigés par les prêtres de Sermaise, il est donc possible de les récapituler : 1679 François Leloup, 1689 Michel Petit, 1697 Toussaint Vauray, 1703 Michel Sauvage, 1707 Charles de Beaunais, 1711 Jacques Brizard, 1716 Jean-Louis PrévotEAU, 1719 Michel Isambert, 1736 Pierre Leblanc, 1743 Jean Gautier.

Les anciennes familles

Les noms les plus fréquemment trouvés dans les registres fin 17^e siècle sont : Anceau, Aubry, Bienvenu, Boujon, Coquet, Delimoge, Favier, Gobert, Houdouin, Hardouin, Jourdain, Jouffraut, Leclancher, Laumonier, Malherbe, Moreau, Portehaut, Regnard, Renard, Sanguin, Saintin, Tardiveau.

Quelques personnalités

La Seigneurie de Sermaise à la fin du 17^e, début du 18^e siècle, semble peu importante et sous la dépendance de Guillaume de Lamoignon.

Ont résidé dans notre commune :

- Jacques d'Hémery, seigneur de Sermaise décédé le 15 février 1683,
- Marguerite Tellier, son épouse décédée le 27 décembre 1684,
- Marguerite d'Hémery de la Bretonnière (sœur de Jacques d'H.) décédée le 27 mai 1707,
- François d'Hémery (fils de Jacques était marié à Anne Cartier, dont le père Claude Cartier était avocat au Parlement de Paris. François d'Hémery décède le 12 octobre 1734 ; à ses obsèques assiste son gendre Pierre Fedye, lieutenant général civil et criminel de la police du bailliage et comté de Dourdan.
- Isaac d'Hémery, cousin de François d'Hémery, partageait la seigneurie de Mondétour avec Louis Gourby, conseiller du Roy en l'élection de Dourdan, celui-ci étant décédé en 1707, fut remplacé par Jacques Darneton Auger, ancien capitaine de la milice, gendre d'Isaac d'Hémery.
- Maurice Genty, receveur des terres, grande ferme de Blancheface était gendre de Louis Gourby ; son fils Pierre lui a succédé dans cette fonction puis en 1729 Pierre Bance époux de Marie-Magdeleine Genty.

Tous sont enterrés dans l'église ou les chapelles N.D. de Pitié ou Saint-Sébastien.

O. et J. THIBAUT

créer un gîte rural en essonne, pourquoi pas ?

Tout propriétaire d'une maison rurale ou de bâtiments agricoles disponibles et qui aime accueillir, peut devenir adhérent des "GITES DE FRANCE".

Ce label de qualité, connu en France et au-delà de nos frontières, regroupe plusieurs formules d'hébergement à la campagne qui sont :

le "gîte rural", le plus connu : maison totalement équipée pour le séjour de vacanciers ; la chambre d'hôtes, la table d'hôtes, le gîte d'enfants, le gîte d'étape, le camping à la ferme, la ferme-auberge.

Le Relais Départemental des Gîtes de l'Essonne reçoit de nombreuses demandes de location qu'il ne peut satisfaire ; elles proviennent de Paris et banlieue, et de province, pour des séjours à la campagne à proximité de la capitale.

LE RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES DE L'ESSONNE OFFRE AUX PROPRIETAIRES :

- une aide technique et administrative
- la prise en charge de la réservation des locations
- des actions de promotion (salons-foires, insertions dans des guides régionaux nationaux...)

LE PROPRIETAIRE DE GITE SE CHARGE :

- de rendre le gîte agréable
- et d'accueillir les vacanciers comme des amis

AVANTAGES DES GITES RURAUX :

- une mise en valeur de votre patrimoine par une rénovation et une occupation saisonnière
- un revenu permettant de couvrir les charges d'une maison (exonéré d'impôt à 50 % jusqu'à 21.000 F de recettes annuelles)
- attribution de subventions : départementale et régionale, jusqu'à 35.000 F pour un gîte rural
- des prêts à des taux intéressants
- possibilité d'utiliser le gîte pour son usage personnel en dehors d'une période de location de 3 mois minimum pendant les vacances scolaires
- une adhésion au Relais Départemental des Gîtes reconductible chaque année (sauf dans le cas de subventions attribuées)

Pour recevoir un dossier d'information, contacter le :

RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES DE L'ESSONNE

C.D.T. 4 rue de l'Arche - 91100 Corbeil-Essonnes

Tél. 60.89.31.32 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 13 h à 17 h 30.

évolution architecturale de l'église de Sermaise

L'église Notre Dame de Sermaise, comme beaucoup d'édifices culturels de la région est la synthèse de différentes périodes de l'histoire pendant lesquelles des caractéristiques architecturales se sont superposées les unes aux autres. L'édifice que nous avons sous les yeux n'est unifié qu'en apparence. Il est composé de l'apport que chaque génération y a mis selon les époques.

Nous nous proposons d'étudier l'église de notre village non pas sous un angle d'historien, mais sous celui d'un archéologue essayant de rendre le mieux possible la chronologie évolutive qui a fait l'édifice actuel.

Pour illustrer notre propos, un plan a été établi de façon à mieux comprendre les phases de construction et d'extension qui se sont succédées. D'après un Pouillé de Chartres, il existait au Xe siècle une petite église de Sermaise sous le vocable de Saint-Martin. Inutile de dire qu'aucun élément datant de cette période n'est visible dans l'élévation tant intérieure qu'extérieure de l'édifice. La partie la plus ancienne est sans nul doute le clocher carré planté sur ses quatre piliers à contreforts massifs qui semble dater de la fin du XI^e siècle début XII^e siècle, en pleine période romane. Voûté en arc brisé, le clocher en élévation présente deux manières de bâtir qui traduisent deux époques de construction différente. La première, jusqu'au niveau de la charpente de la nef, montre les quatre murs constitués de pierre des champs (caillasse, silex-meulier) qui tranchent par rapport à la partie supérieure construite en grès appareillé.

Il semble que cette deuxième partie soit plus tardive.

De la période romane, nous pouvons citer le porche en plein cintre à l'ouest qui laisse apparaître sous l'enduit une décoration faite de billettes (motifs qui se retrouvent dans le roman de l'Ecole normande). Ce porche est un réemploi c'est-à-dire qu'il se trouvait à une autre place au XII^e siècle, puis il a été démonté et remonté à l'endroit actuel. La seconde période de construction concerne les deux premières travées de la nef caractéristiques du XIII^e siècle XIV^e siècle, reconnaissable au profil d'ogive en amande et aux petits chapiteaux à gros crochets surmontant une colonne en délit assise sur une petite base en pyramide tronquée.

Ceci n'est visible que dans les deux angles formés par le mur pignon est et les deux murs de la nef qui sont encore à leur place d'origine.

Quatre autres chapiteaux de même facture, reposent sur des piles appartenant à une période plus récente dont nous parlerons plus loin. Nous constatons donc qu'au XV^e siècle, l'église comportait le clocher et les deux travées du chœur actuel dont les côtés ouverts aujourd'hui formaient des murs fermés au nord et au sud.

On pénétrait vraisemblablement par la partie ouest où se trouvait peut-être notre porche roman.

La grande extension de la fin du XV^e siècle (les trois dernières travées de la nef et les deux bas-côtés) est due à l'arrêt des hostilités de la Guerre de Cent Ans dont les effets néfastes sur la natalité et l'expansion économique avaient mis un arrêt aux constructions des édifices culturels. La paix rétablie eut pour conséquence une forte natalité débouchant sur une consommation de biens de production et une richesse paroissiale permettant d'investir dans la transformation de l'église.

Un gros problème s'est posé lorsqu'il a fallu ouvrir de chaque côté de l'ancienne nef XIII^e siècle, des grandes arcades pour pouvoir accéder aux bas-côtés. Une reprise en sous-œuvre importante a eu lieu avec la construction de piles sur lesquelles l'on peut voir les petits chapiteaux du XIII^e siècle mal calibrés par rapport aux volumes de leurs supports.

Les profils des ogives ainsi que les supports sont bien de la période fin XV^e siècle au même titre que le porche sud avec ses courbes et contrecourbes annonçant la Renaissance.

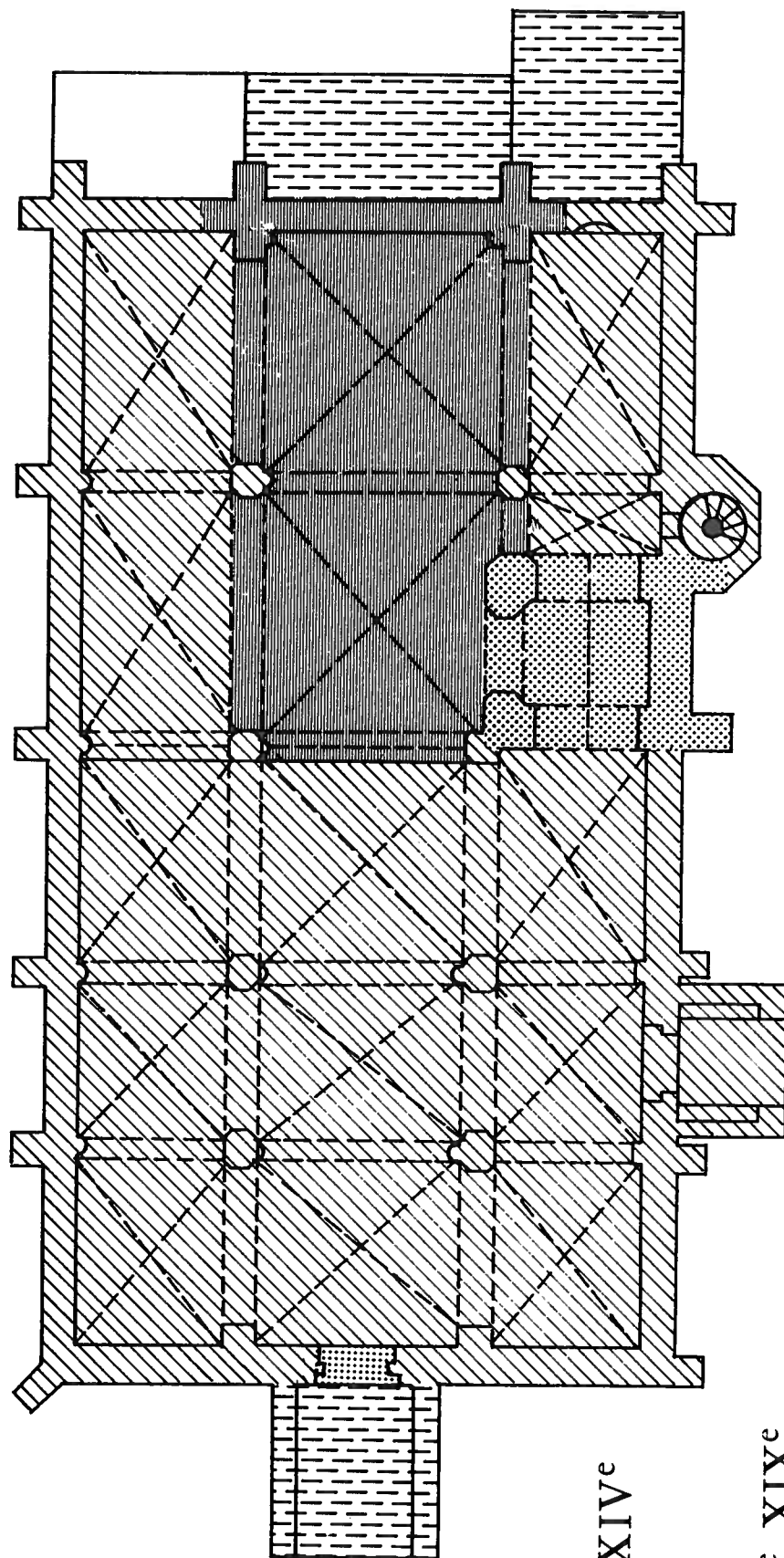
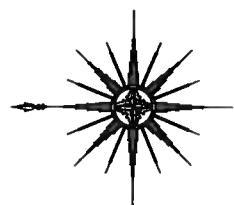
Il y eut donc, à Sermaise, une activité agricole intense et une population en pleine évolution vers la fin du XV^e siècle qui engagea une campagne de construction importante sur notre église sans négliger toutefois celles des XVI^e siècle et XIX^e siècles symbolisées sur le plan.

Jean-Jacques IMMEL

Eglise Notre _ Dame de SERMAISE

Datation des différentes périodes de construction

0 1 2 3 4 5 m



- XII^e
- XIII^e - XIV^e
- XV^e
- XVIII^e - XIX^e

message à la jeunesse

"La France, c'est une histoire, c'est une vie, c'est une pensée qui a pris place dans le monde".

Cette formule est de Clémenceau, le Père la Victoire de 1918.

La France a pris en effet une place exceptionnelle qu'il faut conserver avec ardeur au fil de nos jours, en témoignage de gratitude envers tous ceux qui nous y ont précédés, et en gage pour l'avenir:

Et c'est pourquoi je veux cette année m'adresser à la jeunesse car c'est elle qui sera mise un jour en face de ses responsabilités pour prendre en mains les destinées du pays.

La France, c'est un patrimoine dont tout français de naissance ou d'adoption profite. C'est la raison pour laquelle tout français doit connaître l'histoire, la géographie de son pays, et les lois qui le régissent.

L'histoire nous apprend à connaître l'œuvre de nos ancêtres et les principaux événements qui ont fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. La géographie nous apprend à connaître les richesses et la diversité de nos paysages, ainsi que les particularités et les coutumes des hommes qui habitent nos différentes régions. L'ensemble de notre société est régi par une éducation civique et morale qui apprend à notre jeunesse à devenir des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs droits.

Les principaux éléments qui composent notre patrimoine national sont :

- l'amour de la Patrie,*
- le sens de la Nation,*
- le respect des valeurs morales et sociales,*
- la liberté,*
- la solidarité et les droits de l'Homme,*
- la famille,*
- le travail.*

Si nos jeunes veulent devenir des hommes libres et non des assistés, il faut qu'ils soient fiers de leur pays, et que l'amour de la Patrie soit pour eux un idéal, car sans idéal une vie est gâchée et perdue. Et, si nous bénéficions aujourd'hui d'une amélioration considérable dans nos conditions de vie, c'est grâce au labeur, au sacrifice, au travail, à l'idéal de millions d'hommes et de femmes qui ont vécu avant nous.

Ce qu'il faut bien faire comprendre à nos jeunes, c'est que tout seuls ils ne peuvent rien, car ils font partie d'une société qui a été créée il y a des millénaires, et qui, au cours des âges a su s'organiser, se perfectionner, se pencher sur les misères de certains, favoriser le progrès dans tous les domaines pour parvenir à un mode de vie en amélioration constante, et une assistance sociale et médicale qui permet à toute personne d'être secourue en cas de maladie d'accident, et de bénéficier d'une retraite.

Rien n'est encore parfait, mais des progrès considérables ont été réalisés au cours de ce siècle.

Si nos jeunes veulent continuer à bénéficier de tout ce progrès, ils doivent comme leurs aînés donner leur part de travail pour produire les richesses nécessaires à assurer tous ces avantages acquis au cours des siècles, tout en continuant à les améliorer.

Une nation forte est une nation qui produit des richesses, non seulement pour les siens, mais qui est capable d'en exporter pour se procurer à son tour ce qu'elle ne trouve pas chez elle.

"Français ! enrichissez-vous" disait Guizot "Améliorez la condition matérielle et morale de la France". Et il avait raison.

Le but d'un jeune c'est de se créer un foyer, une maison, de se marier, d'avoir des enfants, une voiture, tous les appareils qui rendent la vie plus facile et plus confortable. Et pour cela, il n'y a que le travail, seule source de richesses comme le dit La Fontaine : "Le travail est un trésor".

D'un tas de cailloux et avec du travail on fait une maison.

Avec du métal et du travail on fait une automobile.

Avec de la terre, des graines et du travail on fait de quoi se nourrir.

On peut mourir de faim à côté d'un tas d'or si personne autour de soi ne produit de nourriture qui ne peut être obtenue que par le travail.

Ne croyez pas, les jeunes, que pour accéder au travail il faut des tas de diplômes, une Nation n'est pas composée que d'ingénieurs et d'intellectuels, il faut un grand nombre de manuels et, croyez-moi, ce n'est pas dégradant de manier l'outil. Observez un maçon, un couvreur, un plombier, un menuisier, un ébéniste, un mécanicien, un électricien... tous ont un amour de leur métier et sont fiers de leur travail bien fait. Et le profit qu'ils en retirent n'est pas négligeable au point que bien des situations de diplômés sont souvent moins lucratives et offrent moins de liberté.

Petit ! quand ta mère te demande de fermer le soir la grille du jardin et de pousser le verrou de la porte, c'est pour protéger ton bien. Ton jardin c'est ta petite patrie, ta maison c'est le foyer sur lequel tes parents ont créé ta famille. L'ensemble forme le bien familial que vous êtes tous prêts à défendre, à entretenir, à améliorer, à rendre plus confortable.

Au-delà de ta maison, de ton jardin, ton grand jardin c'est la France ta patrie constituée de l'ensemble de tous ces petits jardins et de toutes ces petites maisons.

Ce bien commun à nous tous il faut le défendre, l'entretenir, l'améliorer.

Pour le défendre la Nation a mis aux frontières nos soldats qui veillent jour et nuit. C'est eux qui sont le verrou de la maison France.

Pour l'entretenir les écoles françaises forment une multitude de gens compétents qui, chacun dans sa spécialité, apporte son travail et ses connaissances au bon fonctionnement de l'ensemble.

Pour l'améliorer, nos grandes écoles sont une source d'ingénieurs, d'architectes, de savants, de scientifiques, d'intellectuels, qui étudient, réfléchissent, modernisent, inventent, participent aux progrès constants issus de l'expérience, de la réflexion et de la déduction, facultés qui différencient l'Homme de l'animal.

Je sais qu'à 15 ans, à 20 ans, on est un peu fou, mais, crois-moi, il y a temps pour tout, et, en dehors de tes amusements parfois un peu désordonnés, je te demande de réfléchir et de penser souvent que demain c'est toi qui sera le responsable de ton pays qu'il faudra gérer, gouverner, défendre en même temps que ton bien et tes libertés. J'ai confiance en toi, et, sache bien que nous les anciens, nous sommes tous prêts à t'aider, à te soutenir, et à guider tes premiers pas dans la vie active. Nous ne te voulons que du bien.

Georges DEBONO

*La France a une civilisation
dont elle n'est pas propriétaire
mais dont elle est responsable
devant l'Univers.
Paul Valéry*

pour les amoureux de la nature et des oiseaux

Je me trouvais fin septembre étendu sur une plage du midi où je prenais quelques jours de repos. Il était environ 17 heures, le soleil brillait, quand, tout à coup, je vis apparaître très haut dans le ciel un vol important de gros oiseaux venant du nord et se dirigeant vers le sud. Magnifique triangle avec, à sa tête, le chef de file ouvrant le vol, pas tellement rapide, véritable escadrille de plus de 100 bêtes. J'ai pu le suivre longtemps, si longtemps que j'ai vu l'oiseau de tête céder sa place à celui venant immédiatement derrière lui. J'ai reconnu des oies sauvages qui, comme beaucoup d'oiseaux migrateurs, effectuent un trajet de plusieurs milliers de kilomètres vers le sud pour y passer l'hiver sous des climats moins rigoureux.

Ceci m'a donné l'idée de vous parler de la migration des oiseaux.

Nous connaissons tous bien la migration de hirondelles qui ne sont pas les seules puisque plus d'une trentaine d'espèces d'oiseaux quittent chaque année la France à l'automne pour aller passer l'hiver au soleil avant de revenir au prochain printemps. Parmi ces espèces, la caille, pauvre oiseau au vol lourd, bien connue des chasseurs, traverse elle aussi la Méditerranée (800 km). Il paraît qu'elle se repose de temps en temps sur la crête des vagues. Lorsqu'elle arrive sur les plages d'Afrique, elle est tellement épuisée qu'on peut facilement la ramasser sur le sable.

Comment s'orientent ces oiseaux au cours du voyage qui peut atteindre 9.000 km et quel mystérieux bulletin météo leur donne le signal de départ ?

Par quel étonnant processus ils parviennent à naviguer avec une précision telle que beaucoup réussissent à retrouver un nid qu'ils ont quitté 6 mois plus tôt ?

On ne sait toujours pas exactement ce qui les pousse brutalement à quitter nos régions à un moment qui se situe entre le début de septembre et fin octobre suivant les variétés des oiseaux. La décision est prise un jour où il ne fait pas plus mauvais, parfois même meilleur que la veille.

C'est le grand mystère de la migration. Personne ne peut s'expliquer ce qui se passe en eux, est-ce le manque de nourriture ? ou le changement précis d'un paramètre climatique qui nous échappe ?

Certains semblent adapter le départ à la météo, d'autres partent toujours exactement au même moment. Ils ont tous en commun un système qui leur permet de calculer le temps et de donner le signal du départ à un moment où les conditions de vol sont favorables sur plusieurs milliers de kilomètres, tout en ayant la faculté de changer de cap au moment opportun dans le cas d'une rencontre d'une zone de mauvais temps.

Ont-ils en eux une présence de magnétite dans le cerveau qui les rend sensibles au champ magnétique terrestre ?

Se repèrent-ils sur le soleil et les étoiles ?

Autant de mystères qui sont encore loin d'être éclaircis.

On en est réduit à supposer que les oiseaux possèdent une extraordinaire mémoire visuelle qui leur permet, par exemple à l'hirondelle, de retrouver son nid après avoir été capable au printemps de reconnaître d'abord sa province, puis son village, et enfin la grange dans laquelle elle logeait avant un voyage qui, aller et retour, représente 18.000 km, le record de distance étant détenu par le Stern Arctique qui effectue un voyage aller et retour de 34.000 km entre la Scandinavie et l'Antarctique. La vitesse de vol de l'hirondelle est de 100 km/heure, celle du canard sauvage est de 180 km/heure, le Fous de Bassan plonge à 300 km/heure sur sa proie, et l'Albatros vole à plus de 400km/heure. Cette vitesse a été atteinte pour la première fois au monde par l'homme en 1937 à Etampes-Mondésir sur un petit avion Caudron-Renault (coupe de vitesse Deutsch de la Meurthe).

J'espère avoir retenu quelques instants votre attention sur un sujet familier qui intéresse beaucoup de monde.

Georges DEBONO

MADAME SIMON, notre sacristine n'est plus...

Agée de 80 ans, elle nous a quittés le 25 octobre 1986, le lendemain d'une messe dite en mémoire de plusieurs disparus dans la commune. Elle avait encore, la veille, préparé "son église", fleuri l'autel, allumé le chauffage, et puis, dans la nuit de samedi à dimanche, prise d'un malaise, elle a fait sa dernière prière.. Lorsque le docteur est arrivé, tout était fini...

Madame SIMON, effacée, silencieuse, mais combien efficace comme je l'avais qualifiée lors de ses noces d'or en 1985, était arrivée dans notre pays en 1932. Fille de paysans bretons, venue toute jeune à Saint-Chéron, elle avait connu le dur travail de la terre à l'époque où tout se faisait à la main.

Attirée par la religion depuis sa première communion, elle voulait la servir du mieux qu'elle pouvait, et c'est ainsi que depuis 1942 elle s'était mise au service de l'église de Sermaise qu'elle ouvrait chaque matin et la fermait le soir venu.

Elle laisse derrière elle son fidèle compagnon, très éprouvé par ce deuil cruel, et ses enfants et petits-enfants qui ont su bien l'entourer de toute leur affection.

Jeanne SIMON, vous pouvez reposer en paix après une vie faite de travail, de dévouement et d'amour.

Tous ceux qui vous ont connue à Sermaise pleurent votre disparition, mais savent que votre foi a été pour vous un merveilleux réconfort jusqu'à votre dernière heure.

A Joseph Simon et à toute sa famille, nous renouvelons nos bien sincères condoléances.



1986 : EXCEPTIONNELLE ANNÉE DE DÉCÈS À SERMAISE

Il y a eu plus de 20 enterrements. L'église était devenue le triste lieu de rassemblement, certains mois on se retrouvait trois fois, et même quatre fois, comme en mai. Non ce ne fût pas un joli mois de mai à Sermaise.

Mais comment oublier ce drame, cette voiture écrasée un jour d'avril sous un énorme rocher (images que nous avons tous vues à la télévision), qui, à Sermaise, nous concernait plus particulièrement puisqu'il s'agissait de la famille Romat : la fille, le gendre et les deux petits-enfants de M. et Mme Lanoue. Une famille du village bien connue. M. Lanoue est également un ancien conseiller municipal. Ce n'est vraiment pas possible de traduire ce que nous éprouvions avec des mots. On aurait voulu pouvoir trouver quelque chose à dire à ces parents d'une fille unique, mais on ne savait que se taire devant tant de chagrin. Les petits enfants avaient treize et neuf ans... Loin de chez nous, la route et la montagne s'étaient associées pour tuer.

Comme l'a fait la mer pour cet autre fils unique de 27 ans. Et ce jeune de 20 ans, enterré chez nous après une longue maladie. Aussi, cet homme de moins de 40 ans, venu d'ailleurs s'écraser à l'entrée du village, sur la D116.

Bien sûr la maladie, la vieillesse, ont-elles aussi fait disparaître de nos rues de nombreux visages connus (six décès en 1986, pour le seul hameau de Blancheface).

Tant de familles de notre village ont été éprouvées en 1986, que nous espérons bien que 1987, sera une année où l'on se retrouvera à l'église seulement pour les mariages et les baptêmes.

M.M.B.

le syndicat des eaux de Sermaise-Roinville

Que de difficultés pour ce pauvre syndicat, accusé il y a quelques années de fournir de l'eau non potable à ses abonnés !

Nous avons subi les attaques les plus violentes... à les entendre, nous étions des criminels !

Notre puits a été abandonné, Dourdan nous a fourni de l'eau, le temps a passé, et puis on s'est aperçu que la pollution (si pollution il y a) ne venait pas de Sermaise, mais de bien plus en amont...

Du coup, les attaques ont cessé, mais le mal était fait, et notre syndicat en a subi les conséquences financières désastreuses.

Nous avons eu la volonté de ne pas nous laisser faire, de résister à tous les coups bas qu'on nous a portés.

Bien que toujours fournis par Dourdan, le nouveau forage réalisé aux Ruets va bientôt être en état de nous donner une eau supérieure en qualité. Les derniers essais sont actuellement en cours et, après des analyses sérieuses que nous communiquerons à la population, nous pourrions reprendre notre indépendance, ce qui évitera une augmentation du prix du m³ d'eau comme à Angervilliers ou à Breuillet (14 F).

Ce retour à l'indépendance permettra à nos finances de retrouver leur équilibre, et de fournir à nos abonnés une eau d'une excellente qualité.

Merci à la grande majorité de nos abonnés qui a su comprendre nos difficultés.

Le Président,
Georges DEBONO

Depuis le 20 janvier 1986, les interventions de l'entreprise Jérôme sont assurées par la Société des Eaux de l'Essonne.

Afin de se rapprocher des Communes et des Abonnés et ainsi d'assurer de manière plus efficace et rapide sa mission de service public, la Société des Eaux de l'Essonne a ouvert, le 1^{er} juin 1986, une agence : 28 rue Paul-Doumer, 91150 Etampes, tél. 64.94.36.50.

Heures d'ouverture des bureaux : 8 h à 12 h 15 et 13 h 15 à 17 h.

24 h sur 24 : 60.88.28.24.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Sermaise-Roinville a signé avec la Société Jérôme un contrat de prestations de services le 28 juillet 1969 d'une durée de 10 ans. Ce contrat a été reconduit, par accord tacite des deux parties jusqu'à 1989.

De jour comme de nuit, les Techniciens de la S.E.E. se relaient pour assurer la permanence du Service Public.

COMMENT LIRE VOTRE FACTURE D'EAU :

Consommation

Le volume d'eau consommé est déterminé par la différence entre le nouveau relevé et l'ancien relevé du compteur. (Voir en haut à gauche de la facture).

Composantes de votre facture

Votre facture d'eau ne concerne pas uniquement l'achat de la matière première "eau".

Elle regroupe également la rémunération des services permettant d'assurer en permanence la qualité de l'eau.

- I - la rémunération des prestations eau
- II - des redevances destinées aux Agences du Bassin
- III - une redevance destinée au Fonds national
- IV - la T.V.A.

I SOMMES PERÇUES POUR LE COMPTE DU SYNDICAT

La rémunération des prestations eau

(Prélèvement, traitement, acheminement de l'eau potable sous pression à domicile).

Abonnement : il permet l'accès permanent au service de distribution d'eau potable.

Consommation : c'est le volume d'eau consommée.

Entretien branchement : un branchement ainsi qu'un compteur sont mis à votre disposition. Le Syndicat des Eaux les entretient dans les conditions prévues au règlement des abonnements du service des eaux. Nous vous demandons de vérifier régulièrement l'état de votre branchement et de le protéger du gel et de la malveillance ; ces risques, ainsi que ceux résultant de l'imprudence, de la maladresse ou de la négligence des usagers ne sont pas pris en charge par le Syndicat des Eaux.

Location entretien compteur : elle correspond à la mise à votre disposition du compteur sans qu'il vous soit demandé le versement d'aucune caution pour ce compteur. Nous vous demandons de vérifier régulièrement l'état de votre branchement et de le protéger du gel et de la malveillance ; ces risques, ainsi que ceux résultant de l'imprudence, de la maladresse ou de la négligence des usagers, ne sont pas pris en charge par le Syndicat des Eaux.

Frais d'expédition des factures.

II SOMMES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

II - 1 Redevance agences de bassin - prélèvement, pollution (sommes perçues pour le compte de l'Agence de Bassin Seine Normandie).

La France est découpée en six Agences Financières de Bassin, dont l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie.

Elles correspondent aux six grands bassins hydrographiques français, et ont une double mission :

- aménager, gérer et surveiller les ressources en eau,
- lutter contre la pollution.

Elles contribuent techniquement et financièrement à la construction de barrages, de stations de traitement d'eau potable, de stations d'épuration des eaux résiduaires, de réseaux d'eau potable, de réseaux d'eaux usées, etc... Cette mission est financée par : – la redevance prélèvement, – la redevance pollution. Chaque Agence de Bassin en arrête annuellement les taux.

II - 2 Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau dans les Communes Rurales (F.N.D.A.E.) (Sommes perçues pour le compte du Fonds National)

Ce fonds a pour mission de financer la mise en place des réseaux d'eau dans les communes moins favorisées, notamment dans les zones rurales. La redevance est versée au Ministère de l'Agriculture. Son montant, uniforme pour toute la France, est fixé chaque année par la Loi de Finances.

II - 3 T.V.A. (sommes perçues pour le compte de l'Etat).

Certaines rubriques sont assujetties à la T.V.A. Les taux de T.V.A. sont indiquées sur votre facture.

Le club d'astronomie de Dourdan

Le club dourdannais qui entre bientôt dans sa 12e année, invite les curieux du ciel, de tous âges, à venir participer à ses activités mensuelles sur un thème choisi chaque troisième vendredi du mois à 20 h 30 au Centre Culturel de Dourdan, ainsi qu'aux nombreuses observations au télescope.

PROGRAMME ET THEMES DES REUNIONS D'ASTRONOMIE CENTRE CULTUREL 20 H 30

Programme des réunions ASTRONOMIE 1987

23 janvier	soleil
6 mars	énergie nucléaire
27 mars	la terre
15 mai	la météorologie
19 juin	les climats

☆

☆ ☆

Photo

Chaque année, lorsque reviennent les beaux jours, rejaillissent des armoires et des étuis les appareils photos.

La fête des écoles en est l'exemple type ; un nombre croissant de photographes amateurs s'y manifestent.

Bravo à tous, mais quel dommage pour la majorité d'entre eux de ne pas essayer d'exploiter au mieux leurs clichés.

A l'heure où la photo de famille devient des plus simples à réaliser grâce à la technique, pourquoi ne pas tenter de personnaliser ce clic-clac.

Quelques heures de labo suffisent pour y parvenir.

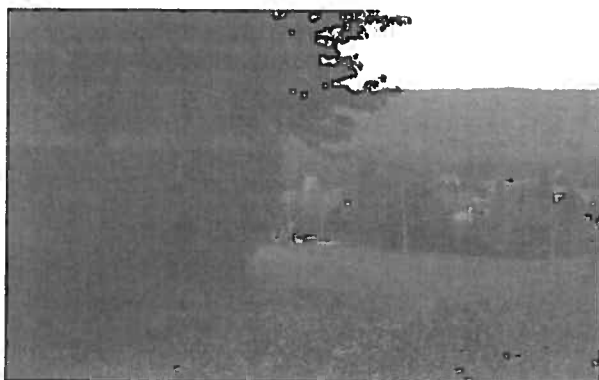
Nous sommes là pour vous y initier.

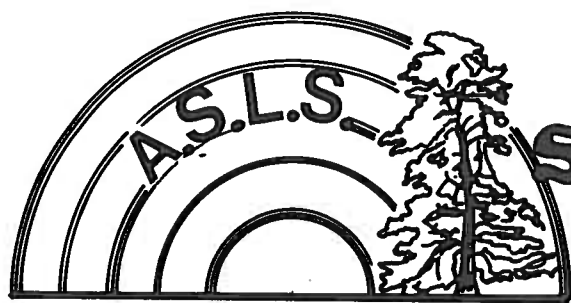
A bientôt j'espère.

Elucubrations autour d'une photo.



Photos : Photo-Club.





AMICALE SPORTS et LOISIRS de SERMAISE

Je ne voudrais pas, en cette période de fêtes, faire pleurer les personnes qui liraient cet article, mais force est de constater pour la première fois, une dégringolade des effectifs au sein de notre association.

Lassitude de certains ? oui ! mécontentement des grincheux ! oui ! Mais cela n'explique pas pourquoi un sang frais ne vient pas donner une nouvelle vigueur à nos diverses disciplines.

Il est certes astreignant de jouer du violon l'hiver avec des mitaines et l'été avec une vessie remplie de glaçons sur la tête, de faire de la gymnastique avec des cerceaux, sans décrocher le lustre de la salle de conseil, de jouer au ping-pong avec des après-skis. Mais, à la guerre comme à la guerre ! Et il paraît en plus que ça va s'améliorer !!! Alors !!!

Les Sermates vénèreraient-ils les dieux "la Bricole" et "Jardinage" ? ou bien, serait-ce "Dame Télé" ?

Je vous souhaite dans ce cas un enterrement de première classe ! Mais ne venez surtout pas dire qu'il n'y a rien pour vous distraire à Sermaise !!

Je terminerai en rappelant également que faire partie d'une association ne consiste pas seulement à pratiquer son "dada" dans son coin, mais c'est aussi apporter des idées et aider les responsables à les réaliser. Certains membres du bureau souhaitant prendre leur "retraite" l'occasion s'offre à vous d'en faire partie.

Enfin, si d'aventure les chocolats vous menaçaient d'une crise de foie, venez éliminer à la gymnastique, si d'aventure vous souhaitez avoir de belles photos de vos bambins, venez apprendre la photo, si d'aventure...

Meilleurs vœux à toutes et à tous et à bientôt !

SPECTACLES

Les spectacles proposés et leurs prix préférentiels sont régulièrement affichés en mairie. Chacun peut en bénéficier, même individuellement.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Notre animatrice qualifiée vous permet d'accéder à la relaxation et d'obtenir bonne forme et détente pour la semaine.

CLUB PHOTO

Cours de prise de vues et de labo à toute personne âgée de plus de 13 ans.

Des sorties en groupe pour pratiquer et ainsi apprendre à traiter un sujet.

Perfectionnement pour les initiés.

Visites d'expositions : déplacements à des spectacles.

PEINTURE SUR SOIE

L'atelier vous propose une initiation à diverses techniques (sel, alcool, suti gutta, batik,...) afin de réaliser : foulards, coussins, pochettes, cravates et même vêtements...

POTERIE

Initiation à la poterie, fabrication d'objets divers, bas-reliefs et pour les plus doués... le tour !

TISSAGE

Il vous permettra de travailler des matériaux aussi agréables que la laine, le mohair, le coton et de pouvoir fabriquer vous-mêmes : tissus originaux, coussins, tapis, tapisseries.

PISCINE

Ouverte à partir de l'âge de 10 ans aux enfants sachant déjà nager. Elle permet d'acquérir dans les quatre nages technique et endurance.

MUSIQUE

Apprendre le solfège ou se perfectionner.
Jouer d'un instrument (piano, guitare, violon, trompette)

TENNIS DE TABLE

Des soirées d'entraînement pour se préparer à des tournois internes, et surtout, aux rencontres avec les autres clubs de l'Essonne.

En fin d'année, organisation d'un tournoi amical doté de prix.



(Photo : Photo-Club Sermaise)

SECTION	JOUR	HEURE	LIEU	RESPONSABLE
GYMNASTIQUE	Mardi Jeudi	10 h 30 - 11 h 30 18 h 30 - 19 h 30	Mairie —	Mme Praca —
TENNIS DE TABLE	Vendredi	20 h - 22 h	Grange Rue de Dourdan	M. Launay
PEINTURE SUR SOIE	Mercredi —	14 h 30 - 16 h 30	Mairie —	Mme Garnier —
TISSAGE	Mardi	14 h 30 - 16 h 30	Mairie	Mme Garnier
POTERIE	Mercredi	14 h - 15 h 30	Place de l'église	Mme Drappier
CLUB PHOTO Cours : Sorties :	Labo ouvert tous les jours en dehors des heures de classe en soirée Samedi A.M.		Ecole —	M. Mansion —
SPECTACLES			contacter au : 60.80.25.46	Mme Ode
PISCINE	vendredi	19 h - 20 h départ 18 h 30	piscine de la Norville	Mme Garnier
MUSIQUE solfège (débutants) solfège (perfect.) instruments piano guitare trompette	mercredi lundi lundi, merc., vend. mercredi —	18 h 30 - 19 h 30 (voir profs.) — —	Ecole Ecole Ecole (à domicile)	M. Mansion

judo

L'ECOLE DE JUDO TRADITIONNEL DE BLANCHEFACE,

accueille cette année une trentaine d'élèves. Quatre cours d'une heure sont proposés aux enfants :

- à partir de 5 ans 1/2, cours spécialement adaptés à cette catégorie d'âge.
Le mardi et le jeudi,
de 17 h à 18 h.

- à partir de 11 ans.
Le mercredi et le vendredi,
de 17 h 30 à 18 h 30.

(Possibilité de prendre le car scolaire de Sermaise qui dépose les enfants devant la porte du Dojo).

Tous les élèves espèrent que vous viendrez nombreux les rejoindre sur le tatami.
Renseignements, le soir au 456.30.55.

joies et peines

ETAT-CIVIL

2^e semestre 85 / 1^{er} semestre 86

NAISSANCES

BLAZKOWSKI Christie
DELPLANQUE Aurore
DEMORÉ Adéline
GRANJEAN Julien
LHUILIER Charlotte
ROUX Lætitia
TOULMÉ Yannick
USALA Emeline

MARIAGES

BERTHELEMY Jean-Pierre et BONNET Annie
BILLION Gilles et FAURE Marie-Pierre
LE GALL Eric et LOUCHART Sylvie
RINGUÉDÉ Jean-Louis et DESPREZ Isabelle

DÉCÈS

CHEVALIER Marcel
CHEVALLIER Raymond
CONNAN Anna Vve BONALUMI
DURAND Micheline Vve NEVEU
FAUVEL Victor
GIRARD Pierre Vve CHEVALIER
GODON Simonne Vve LEGROS
JOUBERT Antoinette Vve MANGIN
LE ROUX Mathieu
MERILHOU Dominique épouse HUARD
NOUET Odile épouse PAVARD
TOURAIIS Firmin

A votre service : C.I.J.E.

Pendant l'année scolaire ou bien pendant les vacances, certaines questions ont fait surface :

- où trouver une école ?
- où peut-on pratiquer telle activité ?
- que faire cette année ?

Si vous êtes dans une situation similaire, jeunes et moins jeunes, vous trouverez au Centre Information Jeunesse Essonne (C.I.J.E.) une foule de renseignements pour vous aider à construire votre avenir..., ou plus simplement pour l'aménagement de votre vie quotidienne.

SES MISSIONS : Informer et documenter sur

- la vie scolaire et universitaire,
- les stages professionnels et les cours du soir,
- les métiers,
- les loisirs, sports, vacances,
- l'action sociale.

SES MOYENS :

- des fiches techniques et des listes d'adresses, des dossiers O.N.I.S.E.P., des documentations spécifiques détaillées, des guides, des brochures...

SES SERVICES :

- point de vente et responsable de l'opération Carte Jeunes en Essonne,
- service jobs-étudiants,
- vente de cartes d'Auberges de Jeunesse,
- édition de brochures : loisirs et sports en Essonne, apprentissage, jobs-étudiants, etc...
- participation à des journées d'informations départementales et locales.

Alors n'hésitez pas !...

LE CENTRE INFORMATION JEUNESSE ESSONNE vous accueille au :

110 Agora, 5^e étape à Evry
du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
par courrier : C.I.J.E. - BP 102 - 91004 EVRY CEDEX
Par téléphone : 60.77.37.83

A bientôt !!

COMMERÇANTS DE SERMAISE

PAYSAGISTE-TERRASSEMENT
ENINGER Sermaise 64.59.93.68
Village de Sermaise

"LA GRANGE" 64.59.82.40 - 43.26.20.30
Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions-Bufferets

VENTE DE FLEURS, PLANTES : pépinières
Madame PERRIN
3, av. de Paris 64.59.81.46

CARROSSIER 64.59.82.70
CLAUDE VINCENT
Avenue de Paris
CHERBUIN 64.59.87.04
Le Mesnil

ARTISAN ELECTRICIEN
OLIVEIRA 64.59.79.43
17 rue de l'Antiquin CORBREUSE 91

PLOMBERIE ZINGUERIE
NION Blancheface 64.59.93.52

L'Atelier de FRANÇOISE
TENTURE - AMEUBLEMENT 64.59.82.87
Hameau de Bellanger

Fromagerie Ambulante
NAILLAT Simon Blancheface 64.59.82.76

Boucherie Ambulante
SAINT-JACQUES 64.59.92.86 - 64.59.69.58

"LA GENTILHOMMIERE" 64.59.61.61
Restaurant - Cadre champêtre - Parking
Bois de Villeneuve - Sermaise

PLOMBIER 64.59.82.41
Jean MERCIER - Sermaise

ARTISANS MAÇONS
Alain SELLERIN 64.59.92.48
Blancheface

André MANENT 64.59.82.05
Le Mesnil
Joël SELLERIN 64.59.62.33
9, place de l'Eglise - Sermaise

Pierre MEYER - tous travaux 64.59.47.67
33, rue de l'Antiquin
Corbreuse 91410 Dourdan

FERRONNERIE
"A la Forge d'Antan"
Guy LEFEBVRE 64.59.92.50
Blancheface
Balcons, Rampes, Grilles, Lampadaires
Appliques, Bougeoirs, Chandeliers, etc...
Réparation, Restauration

BROCANTE BARBIER 64.59.92.51
Blancheface
Agence Immobilière COTTE 64.59.58.70
Sermaise

COMMERÇANTS AMBULANTS

Boucher : MARDI matin JEUDI matin
VENDREDI
SAMEDI après-midi

Chevaline : MARDI matin.

Epicerie : MERCREDI matin
JEUDI après-midi
VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MARDI - JEUDI - SAMEDI
matin

Légumes : MERCREDI matin.

Beurre -
fromage : VENDREDI après-midi.

Hameaux MESNIL- BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI -
VENDREDI -
DIMANCHE fin de matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin - SAMEDI
après-midi.
DIMANCHE sur commande.

Beurre-
fromage : SAMEDI après-midi

Légumes : MERCREDI après-midi.

Hameaux de BELLANGER :

Boulangier : Tous les jours à midi sauf lundi.

Boucher : JEUDI - SAMEDI après-midi.

Chevaline : sur commande.

Epicerie : MERCREDI matin.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin
SAMEDI soir

Boulangier : Tous les jours sauf
JEUDI - SAMEDI.

Beurre-
fromage : VENDREDI matin.

Hameau de MONTFLIX :

Boulangier : MARDI - JEUDI - SAMEDI.

Boucher : Sur commande :
MARDI - JEUDI - SAMEDI.

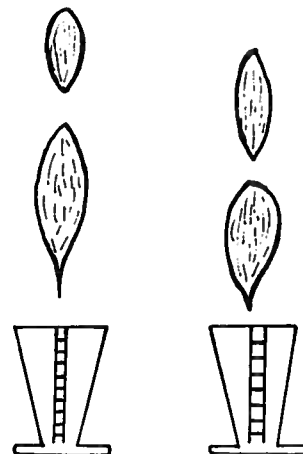
Beurre-
Fromage : VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MERCREDI matin.

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vies humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte.

EN MAIRIE DE 18 h à 19 h 30

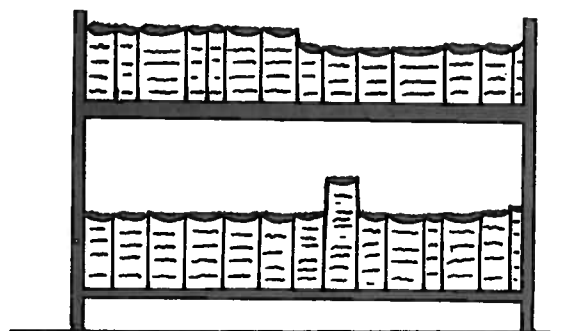
LUNDI 2 FEVRIER 1987
LUNDI 27 JUILLET 1987
VENDREDI 30 OCTOBRE 1987



BIBLIOTHEQUE

Grâce à une subvention de la commune nous avons pu réaliser l'achat de romans récents, ne manquez pas de nous rendre visite.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie, où vous trouverez de nombreux romans, des livres de voyage, des romans policiers, de la science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésies, des livres d'art, la collection "Que sais-je ?" en grande partie, des encyclopédies pour enfants, et des livres d'enfants.



La somme de 0,50 F est perçue pour le prêt d'un livre enfant et celle de 1 F pour un livre adulte. Prêt limité à 1 mois.

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE
 SONT EN VENTE EN MAIRIE**

le **SAMEDI** de 10 h à 11 h 30 et seulement ce jour-là

merci d'en tenir compte !

AVIS !

**Photocopie immédiate à votre disposition
 en mairie
 1,00 F. la copie**

**Réduction.
 Agrandissement : 2 F**

branchement égout

ATTENTION : des contrôles sont effectués par la DASS, veuillez vérifier la conformité de vos branchements, à savoir : eaux pluviales à ne pas déverser dans les eaux usées.

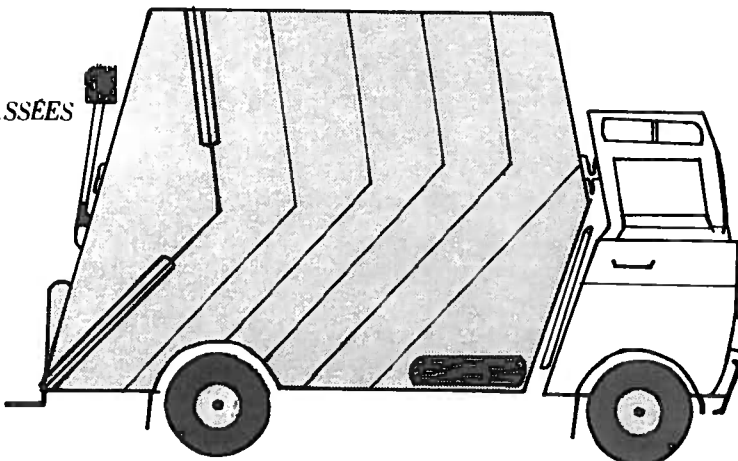
**OFFICE RELIGIEUX
 1 fois par mois,
 consulter horaire porte église**

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES
 TOUS LES MARDI ET VENDREDI**

*sauf si ces mardi et vendredi sont fériés
 (ramassage le lendemain)*

La collecte des ENCOMBRANTS se fait
 3 fois par an



COMMENT OBTENIR...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms - Pour mariage : l'indiquer + enveloppe timbrée	GRATUIT
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage + enveloppe timbrée	- Date de mariage - Nom et prénoms	GRATUIT
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	GRATUIT
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Mairie du domicile ou de la résidence	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - Familiale : livret de famille.	GRATUIT
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal - Livret de famille ou extrait de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement	Tarif 86 (timbre fiscal) 115 F
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal à 100 F - Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité - Autorisation parentale pour mineur - Passeport à renouveler le cas échéant.	Tarif 86 (timbre fiscal) 350 F
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants - P.V. déclaration de perte	GRATUIT
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Ministère Justice Casier Judiciaire Nal 44079 Nantes	- Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	GRATUIT
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française.	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Attestation de domicile - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune.	GRATUIT

- Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.
- Pour obtenir rapidement un passeport ou une carte nationale d'identité, il est recommandé de ne pas déposer la demande pendant le mois qui précède les périodes de vacances scolaires.

RIVERAINS de la route de la Charpenterie, de la rue des Sources et de la route de Mondétour, il est dans votre intérêt de ne pas laisser en stationnement prolongé vos voitures et vos camions. La largeur de ces routes n'étant que de 4 mètres, le danger est réel aussi bien pour vous que pour vos enfants.

Nous comptons sur votre compréhension et votre souci d'éviter des accidents qu'il vaut mieux prévoir que déplorer.

AVIS

Madame **THIBIERGE**, assistante sociale peut vous recevoir à la Mairie de Saint-Chéron, tous les jeudis de 14 h à 16 h 30. Tél. : 64.56.61.51

Vous pouvez également lui laisser un message à son secrétariat à Dourdan : 14, av. de Paris. Tél. 64.59.89.69

ASSISTANTE SOCIALE Caisse d'Allocations Familiales

Madame Masdoumier a été nommée sur notre circonscription Assistante de catégorie. Elle intervient ponctuellement pour des problèmes concernant la Caisse d'Allocations Familiales.

Madame Masdoumier tient une permanence tous les mercredis après-midi, dans les locaux de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, 14 avenue de Paris à Dourdan.

A NOTER :

MAIRIE	64.59.82.27	Lanza (pédiatre)	64.59.72.81
URGENCE M. le Maire	64.59.60.60	Lévêque	64.59.52.33
ECOLE SERMAISE	64.59.82.44	Senez	64.59.75.18
PRESBYTERE Dourdan	64.59.71.41	Piriou	64.59.89.79
GENDARMERIE St-Chéron ...	64.56.60.34	Neubrunn (homéopathe)	64.59.56.09
POMPIERS Dourdan 18 ou	64.59.75.76	Bourgeois	64.59.92.65
HOPITAL CLINIQUE	64.59.66.66	VETERINAIRE	
AMBULANCE Help 91	64.59.77.90	Violette	64.59.78.56
POMPES FUNEBRES P.L.M. ..	64.59.71.07	DENTISTES	
MARBRIER M. Trouvé	64.59.73.05	Dourdan	
MEDECINS St-Chéron		Lebon René	64.59.80.57
Bovagnet	64.56.62.29	Lebon A.M.	64.59.71.16
Campana	64.56.62.77	Signerin	64.59.70.18
Bouffard (pédiatre)	64.56.50.64	Tobailem	64.59.71.58
Huard (domicile)	64.56.30.96	Vigier	64.59.67.04
(secrétariat)	64.56.34.34	Saint-Chéron	
SAMU	64.96.91.15	M. et Mme Blactaud	64.56.23.31
PLANNING FAMILIAL		M. Dupont	64.56.31.66
Arpajon	60.83.90.10	TAXI	
Brétigny	60.84.22.10	Lefèvre	64.56.30.20
Juvisy	69.21.49.94	GARE S.N.C.F. St-Chéron	64.56.50.69
PODOLOGIE-PEDICURIE		En cas de panne E.D.F. Dourdan	
Toudic (Dourdan)	64.59.41.34		64.59.70.76
Saurerey (Dourdan)	64.59.88.17		
Marchand (Dourdan)	64.59.85.86		
Nicault (Dourdan)	64.59.76.05		
Dramard D. (St-Chéron)	64.56.33.77		
Rode (Dourdan)	64.59.65.41		
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES			
M. Girard			
M. Nicault 1, rue Gautreau	64.59.76.05		
M. murat			
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF			
(pour enfants handicapés mentaux)			
Egly - siège social 14, rue Magne, Etampes)			
ORTHOPHONISTES			
Melle Ganet	64.59.76.05		
Melle Auguste, Melle Laforest			
1, rue Gautreau (Dourdan)	64.59.76.05		
Mme Michaux 9, rue du Dr Bals .	64.59.76.24		
Mme Bovagnet (St-Chéron)	64.56.62.29		
SOINS A DOMICILE - INFIRMIERES			
Mme Prévot F. (Sermaise)	64.59.87.55		
Mme Ollivier (St-Chéron)	64.56.63.46		
PHARMACIES St-Chéron			
Siboni	64.56.20.17		
Caignard	64.56.67.36		
PHARMACIES Dourdan			
Massias	64.59.70.17		
Duhamel	64.59.70.43		
Flottes	64.59.78.01		
Humblot	64.59.55.40		
MEDECINS Dourdan			
Delaporte	64.59.70.57		
Sarran	64.59.72.70		
Moulere	64.59.72.70		
Calonne	64.59.72.70		
Fayemi	64.59.77.17		

Un camion P.M.I. passera tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 14 h, devant la mairie pour l'examen médical des petits.

Que les personnes intéressées le fassent savoir en Mairie afin d'établir des points d'arrêt nécessaires.



Les bureaux de la Mairie, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	9 h à 12 h
MARDI	
et JEUDI	14 h à 17 h
VENDREDI	
SAMEDI	de 9 h à 12 h

la mairie est fermée le MERCREDI
M. le maire reçoit le samedi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Imprimé par Imprimerie PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél. : 64.58.42.49

Composé par CONCEPT'IMAGE
1, rue des Cinq Diamants
75013 PARIS
Tél. : 45.80.62.04